

# Nos logements, à notre manière

*Rapport annuel 2017*



# Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

C'est le premier fonds d'envergure nationale à être créé pour soutenir des ententes de financement de l'habitation dans les réserves et sur les terres visées par un règlement – il soutient la construction des logements du marché dans des réserves en facilitant l'accès à la propriété, à la location et aux prêts pour travaux de rénovation dans les collectivités des Premières Nations.

## 237 PARTENAIRES

PRÈS DE **40%**  
DES PREMIÈRES NATIONS À  
TRAVERS LE CANADA



POUR SOUTENIR  
UNE ESTIMATION  
DE  
**6500**  
MAISONS

**940**  
MILLIONS  
DE DOLLARS  
EN CRÉDIT  
POTENTIEL  
APPROUVÉ

**17**  
PRÊTEURS

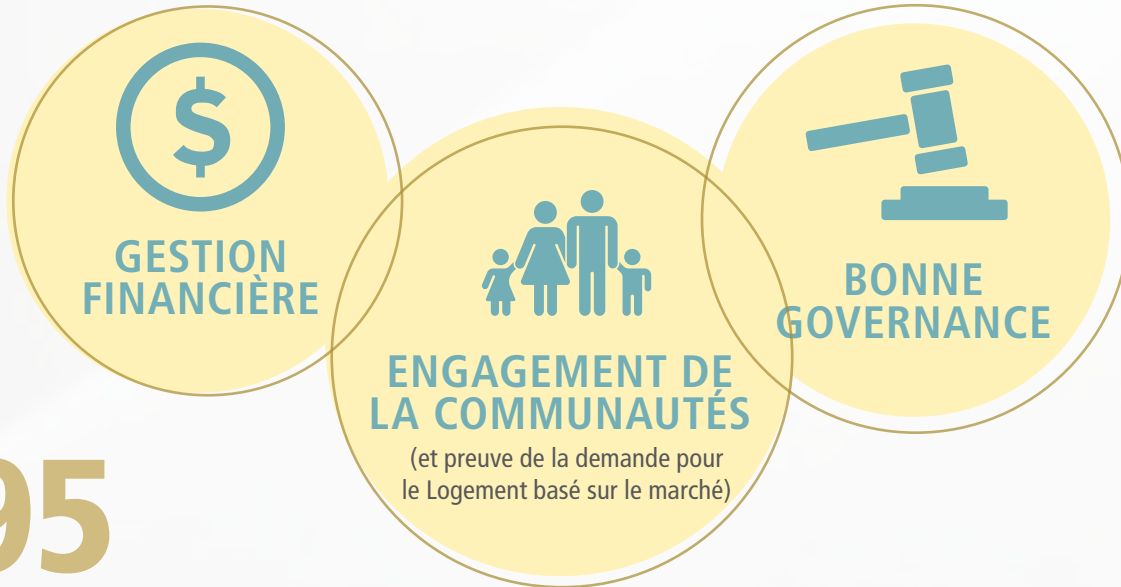
**255**  
PRÊTS À  
L'HABITATION  
GARANTIS PAR  
LE FONDS



## LES PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le Programme de développement du potentiel du Fonds comporte trois piliers :

Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De fortes initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la régie, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un système fort de logements du marché.



# 195

PARTENAIRES  
DU FONDS POUR  
LES LOGEMENTS  
DU MARCHÉ  
DESTINÉS AUX  
PREMIÈRES NATIONS  
APPROUVÉES POUR  
L'AMÉLIORATION  
DU CRÉDIT ET/OU  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES CAPACITÉS

## DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

# 122

 PREMIÈRES NATIONS  
PARTICIPANTES

# 1060

INITIATIVES DE  
DÉVELOPPEMENT  
DU POTENTIEL

## FAIT SAILLANT DE 2017

# 18

MILLIONS  
DE DOLLARS

ONT ÉTÉ DÉPENSÉS  
POUR ÉTABLIR LES  
FONDACTIONS DE LA  
RÉUSSITE DANS LES  
COLLECTIVITÉS DES  
PREMIÈRES NATIONS

# 14

NOUVEAUX PARTENAIRES DES  
PREMIÈRES NATIONS

# 12

NOUVELLES PREMIÈRES NATIONS QUALIFIÉES

# 1

NOUVEAUX PRÊTEUR PARTENAIRE PARTNER

# 56

PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

# ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport annuel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») contient des énoncés prospectifs concernant les objectifs, les stratégies et les résultats financiers prévus. Il existe des risques et des incertitudes qui sont indépendants de la volonté du Fonds, notamment en ce qui concerne la conjoncture économique, financière et réglementaire. Ces facteurs, entre autres, pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des attentes formulées de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.



© 2018. Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque du présent rapport annuel, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre moyen, sont interdits sans l'autorisation préalable écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait du présent rapport annuel sans l'autorisation préalable écrite du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

# TABLE DES MATIÈRES

Message du président du conseil des fiduciaires .....	6
Message de la directrice exécutive .....	7
Notre mandat .....	8
Notre vision .....	9
Revue de l'année 2017 .....	10
Environnement externe .....	10
Le Fonds en action .....	12
L'empreinte croissante du Fonds.....	16
Développement du potentiel .....	18
Rapports des régions .....	24
Atlantique .....	24
Québec .....	26
Ontario .....	28
Manitoba .....	30
Saskatchewan .....	32
Alberta .....	34
Colombie-Britannique .....	36
Yukon et Territoires du Nord-Ouest .....	38
Reconnaissance du développement du potentiel .....	40
La transmission du message .....	44
Nos partenaires des Premières Nations .....	49
Apprenons à connaître nos partenaires les plus récents .....	55
La portée de notre action .....	66
Un aperçu de la situation financière .....	68
Discussion et analyse pour la gestion .....	71
Sommaire des résultats financiers .....	80
États financiers .....	82
Régie .....	97
Conseil des fiduciaires .....	99
Membres des comités .....	100
Personnel du Fonds .....	101
Nos partenaires prêteurs .....	102
Comment fonctionne le Fonds .....	104
Glossaire .....	106
Liste d'acronymes .....	107
Coordonnées .....	108

# MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES FIDUCIARES

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, découlant de l'Accord de Kelowna, est une idée des Premières Nations qui a été réalisée pour aider les familles des Premières Nations à surmonter les obstacles à l'accession à la propriété. En 2018, le Fonds a entamé sa deuxième décennie après avoir acquis une vaste expertise pour tirer parti du pouvoir de l'accession à la propriété afin d'appuyer les efforts de réconciliation du Canada.

La réconciliation sociale et la réconciliation économique vont de pair. Le logement — un lieu stable où élever une famille et, grâce à la propriété, un moyen d'accroître la richesse et la sécurité économique — est l'endroit où la réconciliation aura la plus grande incidence. Le thème du rapport annuel de cette année, *Nos logements, à notre manière*, a été choisi parce qu'il reflète le rôle affirmatif des dirigeants des Premières Nations de tout le pays dans l'offre de l'accession à la propriété à l'échelle locale comme élément clé du développement communautaire.

Les collectivités des Premières Nations accusent toujours un retard par rapport au reste du Canada quant à la plupart des déterminants sociaux et économiques, dont la possibilité d'accession à la propriété. Les chiffres du Recensement de 2016 du Canada présentés dans ce rapport montrent les besoins criants en matière de logement dans les collectivités autochtones. Nous savons que, selon le Recensement de 2011, 31 % des unités dans les réserves étaient des logements en propriété privée, comparativement à environ 68 % des logements en propriété privée détenus par des Canadiens non autochtones.

L'ambitieuse Stratégie nationale sur le logement (la « Stratégie »), une initiative de 40 milliards de dollars du gouvernement du Canada lancée à la fin de 2017, aidera à répondre à ces besoins. Dans le cadre de la Stratégie, le gouvernement s'engage à financer et à poursuivre les travaux en cours visant à élaborer conjointement des stratégies distinctes en matière de logement pour les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

Il est essentiel de générer l'offre et la demande de logements appartenant à des intérêts privés dans les collectivités des Premières Nations pour éliminer les écarts en matière de logement et libérer les logements publics pour ceux qui en ont le plus besoin.

La mise en place de logements du marché se heurte à de nombreux obstacles. De nombreuses collectivités n'ont pas accès au financement. D'autres collectivités n'ont pas de structures de gouvernance qui favorisent et soutiennent la propriété privée. Un système de construction inadéquat empêche certaines collectivités de faire construire des maisons de qualité. De nombreuses Premières Nations connaissent peu le logement privé et la façon dont il permet de créer de la richesse.

Le Fonds fournit une aide pour surmonter ces obstacles en renforçant les capacités au sein de ces collectivités et en sensibilisant les gens aux possibilités d'accession à la propriété.

L'empreinte du Fonds continue de croître; 237 Premières Nations ont choisi de collaborer avec le Fonds. Les partenariats entre notre organisation des Premières Nations et les gouvernements des Premières Nations font toute la différence et favorisent l'accession à la propriété de même que la prospérité et le dynamisme des collectivités.

La majorité des Canadiens considèrent comme admise l'accession à la propriété. À terme et grâce à un engagement inébranlable, le jour viendra où les enseignes de vente des sociétés immobilières sur les pelouses des Premières Nations partout au Canada seront chose courante – et le Fonds sera là tout au long du parcours.

Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec le gouvernement du Canada et les collectivités des Premières Nations pour construire *Nos logements, à notre manière*.



John Beaucage

# MESSAGE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE

Le thème *Nos logements, à notre manière* reflète le chemin que les Premières Nations empruntent pour trouver des façons innovatrices de répondre à leurs besoins en matière de logement à l'aide de solutions de logement fondées sur le marché.

Le Fonds a appris que l'objectif de fournir des logements du marché ne pourra être atteint qu'en consentant des efforts soutenus et en établissant un partenariat avec une collectivité à la fois. Chacun des partenariats du Fonds avec les Premières Nations est adapté au potentiel, aux obstacles et aux possibilités de la collectivité. Le Fonds travaille avec chaque Première Nation en fonction de son propre calendrier pour résoudre ses problèmes de logement particuliers. Ces problèmes varient selon la Première Nation, tout comme l'aide offerte par le Fonds.

Comme l'indiquent clairement les activités décrites dans le présent rapport, le Fonds continue de répondre à la demande croissante de développement du potentiel en concevant et en mettant en œuvre des initiatives qui contribuent à une solide gestion financière, à une saine gouvernance et à un engagement de la communauté envers le logement du marché. À ce jour, plus de 1 060 initiatives de développement du potentiel ont été entreprises dans 122 Premières Nations.

Le personnel et les fiduciaires du Fonds continuent de suivre de près le dialogue national sur le logement autochtone animé par le gouvernement du Canada. Nous avons participé au travail de réforme du logement dans les réserves d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC); aux consultations *Parlons logement* organisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL); et au travail de réforme du logement avec l'Assemblée des Premières Nations.

Nous sommes d'avis que les connaissances spécialisées acquises par les fiduciaires et le personnel du Fonds peuvent aider à renforcer d'autres secteurs d'intérêt pour les Autochtones, comme les services sociaux, l'éducation, le développement communautaire et l'acquisition de compétences, entre autres. Nous avons fait connaître avec ferveur nos principaux acquis et nos pratiques exemplaires à cette tribune, qu'il s'agisse de l'établissement d'un partenariat fructueux avec quatre Premières Nations au Canada sur dix, de la création de conditions locales propices à un système de logement du marché, du perfectionnement des compétences et de l'acquisition de connaissances financières collectives et individuelles ou de l'instauration de la confiance dans l'accession à la propriété.

L'objectif du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations n'a jamais été de régler le problème à court terme pour disparaître par la suite. Depuis notre création à Kelowna, nous avons été destinés à suivre un parcours à long terme visant à éliminer les obstacles soulevés au fil des siècles. Grâce à nos paroles et à nos actes, nous travaillons tous les jours pour améliorer la vie des Premières Nations avec *Nos logements, à notre manière*, une collectivité à la fois.



Deborah Taylor



John Beaucage, président, Deborah Taylor, directrice exécutive

## NOTRE MANDAT

Nous avons pour mandat de faciliter l'accès au financement de logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Nous aidons à créer la capacité, au sein des collectivités des Premières Nations, d'appuyer et de maintenir des programmes de logement du marché, et de contribuer ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. Le but premier est de promouvoir un système où les résidents des Premières Nations jouissent des mêmes possibilités de logement sur des terres appartenant à la collectivité — qu'il s'agisse d'une réserve, d'un établissement ou de terres mises de côté — comme les autres Canadiens dans les collectivités de l'ensemble du pays.



## NOTRE VISION

Nous cherchons principalement à accroître les possibilités d'accès à la propriété axées sur le marché dans les réserves, et notre vision s'énonce ainsi :

*Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur un terrain qui leur appartient, dans une communauté dynamique.*



Maison garantie par le Fonds – Tyendinaga Mohawk Territory

# REVUE DE L'ANNÉE 2017

## Environnement externe

En 2017, les questions autochtones, comme le logement et l'infrastructure, ont été sur la sellette sur divers plans.

Dans le budget de 2017, des investissements de 3,4 milliards de dollars sur cinq ans pour les Autochtones et le Nord ainsi que d'autres investissements à plus long terme (Faits saillants du budget de 2017 – Investissements pour les Autochtones et le Nord) ont été annoncés pour faire progresser la réconciliation, améliorer la qualité de vie et promouvoir les compétences et les possibilités pour les peuples autochtones. Le budget de 2017 s'est fondé sur l'investissement de 8,4 milliards de dollars sur cinq ans prévu dans le budget de 2016, qui comprenait 4,5 milliards de dollars sur cinq ans en investissements dans l'infrastructure, y compris le logement dans les collectivités autochtones et du Nord, les écoles, le traitement des eaux et des eaux usées et d'autres infrastructures communautaires.

La réclamation du nouveau financement pour le logement social dans les échéanciers fixés par les bailleurs de fonds signifiait que le logement du marché ne mobilisait plus le temps et l'énergie de nombreuses collectivités des Premières Nations.

Les principaux résultats du Recensement de la population de 2016, notamment les conditions de logement des peuples autochtones au Canada, ont été diffusés par Statistique Canada en 2017. Voici les points saillants de ce rapport :

- Un Autochtone sur cinq (19,4 %) vivait dans un logement nécessitant des réparations majeures. En comparaison, 6,0 % de la population non autochtone a déclaré vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures.
- Parmi les 744 855 Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou des traités, 44,2 % vivaient dans une réserve et 55,8 % vivaient hors réserve. Une différence marquée a été constatée dans les conditions de logement des personnes qui vivaient dans une réserve et celles qui vivaient hors réserve. La proportion de membres des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou des traités qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures était plus de trois fois plus élevée dans la réserve (44,2 %) qu'à l'extérieur de la réserve (14,2 %).
- La proportion de membres des Premières Nations qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures en 2016 était plus faible qu'en 2011, mais la proportion des membres qui vivaient dans une réserve a augmenté de 0,8 point de pourcentage.
- Près d'un cinquième (18,3 %) de la population autochtone vivait dans un logement considéré comme étant de taille insuffisante pour le nombre de personnes qui y habitent, selon la Norme nationale d'occupation.

Le 22 novembre 2017, le gouvernement a publié la Stratégie nationale sur le logement du Canada, un plan ambitieux de 40 milliards de dollars qui aident les Canadiens à avoir accès à des logements qui répondent à leurs besoins et qu'ils peuvent se permettre d'acheter. Afin de respecter l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard d'une relation de nation à nation, entre les Inuits et la Couronne, de gouvernement à gouvernement avec les peuples autochtones, le gouvernement souscrit, dans le

cadre de la Stratégie, à financer et à poursuivre les travaux en cours pour élaborer conjointement des stratégies distinctes en matière de logement pour les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

En réaffirmant qu'aucune relation n'est plus importante pour le gouvernement que celle avec les peuples autochtones, les Premières Nations dirigent l'élaboration d'une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations pour s'assurer d'envisager l'avenir de la réforme du logement et des infrastructures du point de vue des Premières Nations. Le nouveau cadre stratégique pour la réforme du logement et des infrastructures prévoit une approche à long terme qui appuiera les soins, le contrôle et la gestion du logement et des infrastructures des Premières Nations, et qui répondra aux besoins des membres des Premières Nations vivant dans les réserves et hors réserve.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est fier d'avoir été représenté à diverses réunions tenues au cours de l'année dans le cadre du processus d'élaboration de la stratégie sur le logement et les infrastructures des Premières Nations. De plus, les fiduciaires ont déposé auprès du gouvernement une présentation dans laquelle sont décrites les possibilités de respecter l'engagement de la Couronne et des Premières Nations à l'égard de la création de richesse par l'accès des Autochtones à la propriété, soutenue par le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations.

L'accès à la propriété par les membres des Premières Nations dans des collectivités soutenues par le Fonds présente certains défis qui retardent la libération du crédit déjà approuvé par le Fonds pour 6 500 prêts à l'habitation (au 31 décembre 2017). En 2016, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a apporté des changements aux règles d'admissibilité (simulation de crise des taux hypothécaires) pour les nouveaux prêts hypothécaires assurés garantis par le gouvernement. En 2017, le BSIF a annoncé des mesures semblables à compter du 1er janvier 2018 pour tous les prêts hypothécaires non assurés. Les emprunteurs potentiels des collectivités des Premières Nations qui s'associent à des prêteurs sous réglementation fédérale seront assujettis à ces règles d'admissibilité, ce qui pourrait influencer davantage le moment où ils pourront être admissibles à un prêt hypothécaire à l'habitation.

Le Fonds découle de l'Accord de Kelowna. Il est né du besoin de trouver des moyens novateurs de régler la crise du logement dans les réserves. L'idée était de voir si les personnes vivant dans les réserves, sur les terres octroyées par entente et sur les terres mises de côté tenteraient de régler leurs propres problèmes de logement compte tenu des outils à leur disposition et de l'occasion. Le Fonds représente un élément de la solution tirée de l'Accord de Kelowna et n'a jamais été conçu pour régler tous les problèmes de logement. Il vise à répondre en partie au besoin et à la demande au moyen d'un instrument financier novateur appuyé par un programme de développement du potentiel. Il existe pour aider les personnes en mesure de contracter un prêt à l'habitation à financer l'achat ou la construction d'un logement, afin de favoriser la croissance économique durable et de libérer des logements subventionnés pour celles en ayant le plus besoin.

Faisant état de l'environnement actuel, les fiduciaires et le personnel savent qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour jeter les bases des connaissances et des systèmes à l'aide desquels les personnes, les familles, les collectivités, les conseils et les institutions financières peuvent prendre part au logement du marché dans les collectivités des Premières Nations. La création d'un marché du logement est un long processus qui nécessite du temps, de la détermination et de la cohérence pour entamer et mettre en œuvre chaque phase, en plus de s'y préparer.

Le Fonds est déterminé à réaliser son mandat consistant à accroître les possibilités d'accès à des logements du marché sur les terres des Premières Nations et est disposé à assumer un mandat accru en fonction des nouvelles orientations que pourrait fixer le gouvernement du Canada provenant des consultations sur la réforme du logement dans les réserves.

## Le Fonds en action

Le Fonds opère dans un milieu complexe et dynamique afin de définir le mode de participation, les processus de demande et les programmes d'appui et d'établir les liens nécessaires pour acquérir la confiance des gouvernements des Premières Nations, les membres des collectivités et les prêteurs. Cette fondation soigneusement établie élargit le système de logement du marché émergent dans les collectivités des Premières Nations et fait participer un grand nombre de Premières Nations, leurs organisations et la communauté financière à ce qui est souvent un processus pluriannuel. Pour de nombreuses personnes et collectivités des Premières Nations, il s'agit de la première expérience du genre et leur permet de renforcer leur capacité, d'ériger des systèmes administratifs et d'adopter des modèles de gouvernance qui les préparent à accéder à la propriété.

Le partage des expériences de nos partenaires des Premières Nations pour trouver des façons novatrices de répondre à leurs besoins en matière de logement s'est poursuivi en 2017. Le recours au Fonds du marché par les Premières Nations étant entièrement facultatif, les fiduciaires et le personnel sont particulièrement fiers du fait que près de 40 % des Premières Nations aient choisi de travailler avec le Fonds. La reconnaissance du caractère particulier de chaque partenaire des Premières Nations et la collaboration avec eux selon leurs propres échéanciers pour leur donner le choix et la souplesse dont ils ont besoin pour offrir des options de logement viables respectent le thème de *Nos logements, à notre manière*.

Pour répondre aux besoins particuliers de ses partenaires des Premières Nations, le Fonds a continué de mettre l'accent sur la conception d'initiatives de développement du potentiel qui contribuent à une saine gestion financière, une bonne régie et à l'engagement de la communauté au logement du marché, et sur l'accès à ces initiatives. Plus de **1,060** initiatives sont en cours ou ont été menées à bien dans **122** Premières Nations. Des dépenses de plus de **18 millions de dollars** ont été engagées à ce jour afin d'établir le fondement nécessaire pour mettre en œuvre ou soutenir les logements du marché situés sur des terres appartenant aux Premières Nations dans l'ensemble du pays.

En avril 2017, le Fonds a tenu sa séance annuelle de planification stratégique. Un examen des efforts de planification stratégique consentis par le Fonds depuis 2009 a révélé une évolution constante de sa croissance, depuis la constitution de l'organisation, l'évaluation de la faible capacité et la réponse à cette faible capacité de mettre en œuvre un programme de logement du marché, les communications au sujet des perceptions et des problèmes importants en matière de développement et le peaufinage de méthodes qui permettent d'obtenir des résultats, jusqu'à la réalisation du mandat principal du Fonds.



John Beaucage, président, Ruth Williams, vice-présidente



La séance annuelle de planification stratégique

Étant donné le contenu des documents de base, les tendances cernées dans l'analyse de la conjoncture, les nouveaux enjeux cruciaux et les réussites enregistrées jusqu'à ce jour, le cadre stratégique est clair. Il existe un engagement ferme envers notre organisation des Premières Nations et une volonté commune de l'améliorer de façon continue. Voici quelques points saillants des préoccupations et des possibilités qui ont été communiqués aux dirigeants des Premières Nations lors du dialogue sur la stratégie de 2017 :

- *Bien que ce soit difficile, l'établissement de systèmes de logement mieux structurés et l'application des politiques et des paiements sont efficaces.*
- *Mobiliser les membres des collectivités ainsi que les dirigeants pour renforcer les messages et continuer de présenter le logement du marché comme option d'accession à la propriété.*
- *Entrer dans les écoles, avec les banques, pour promouvoir l'accession à la propriété dans le cadre de la formation en matière de finances.*
- *Examiner les façons d'appuyer les efforts de la bande pour collaborer avec les propriétaires (p. ex., mesures incitatives).*
- *Souligner la manière dont le logement du marché peut aider les conseils et les collectivités à convertir le logement d'un passif à un actif qui crée de la richesse pour les membres des collectivités.*
- *Examiner les façons d'aider les conseils des Premières Nations à établir et à maintenir une priorité constante pour le logement du marché.*
- *Veiller à ce que le logement du marché soit une option dans le cadre de la croissance et du développement de la collectivité et qu'il favorise les possibilités économiques résiduelles.*
- *Tenir compte des situations urbaines, notamment lorsque les conseils tribaux possèdent et gèrent un portefeuille de logements urbains, et que les Premières Nations participent au soutien et à l'offre de logements aux citoyens vivant sur des terres de réserve urbaines établies au titre des droits fonciers issus des traités et d'autres types d'ententes négociées.*
- *Examiner le processus qui permettrait à une Première Nation de faire la transition d'un logement de la bande à un logement du marché.*
- *Déterminer s'il serait possible de travailler avec divers types de fonds fiduciaires des Premières Nations qui ont été établis à l'échelle de la communauté, souvent par l'intermédiaire d'accords de règlement négociés.*

*« Le Fonds a aussi l'avantage d'aider nos gens à changer de domicile. »*

– Ruth Williams, vice-présidente

*« L'avantage particulier est que les gens n'ont pas à être sur une liste d'attente pour construire un logement. Beaucoup de gens ont de bons emplois, gèrent bien les risques, sont solvables et devraient avoir accès à un logement. »*

-Le chef R. Donald Maracle, Mohawks de la baie de Quinte



Maison garantie par le Fonds – Tyendinaga Mohawk Territory



Maison garantie par le Fonds, Tyendinaga Mohawk Territory

*« Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations fait une énorme différence dans la capacité des gens d'être autosuffisants, de détenir une hypothèque et de posséder leur propre maison. Nous avons déménagé il y a environ deux ans et demi et c'est probablement la meilleure décision que nous ayons prise. »*

– Sarah Loft, propriétaire, Mohawks de la baie de Quinte

*« Ce programme nous a donné la capacité et la volonté de revenir. »*

– Jeremy Doxtator, propriétaire, Mohawks de la baie de Quinte

## L'empreinte croissante du Fonds

L'empreinte de croissance du Fonds se manifeste de bien des façons. L'évaluation statistique constitue une façon de mesurer les progrès, mais les fiduciaires et le personnel sont témoins des nombreux jalons atteints au niveau des dirigeants, des collectivités et des personnes. Dans le rapport annuel, nous vous faisons part de certaines des répercussions des efforts consentis par le Fonds visant à appuyer chaque mesure essentielle prise par les collectivités des Premières Nations partenaires du Fonds pour offrir un plus grand nombre d'options de logement du marché.

Nous commençons en présentant certains facteurs qui ont incité les dirigeants des Premières Nations à travailler avec le Fonds. Les facteurs qui suivent ont été présentés par les dirigeants qui ont participé à la séance de planification stratégique des fiduciaires en avril 2017 :

- L'ampleur des besoins dans leurs collectivités;
- Les circonstances particulières de leur situation de logement qui exigeaient l'adoption d'approches créatives (p. ex., terres de réserve urbaines);
- Le besoin de trouver des revenus supplémentaires pour payer le logement;
- L'accroissement de la réceptivité et la volonté des membres.

En 2017, le Fonds a observé une volonté accrue de renforcer et d'appuyer le système de logement du marché émergent de la part des réserves, alors que **14** Premières Nations ont choisi de s'associer au Fonds, ce qui porte le nombre total de partenaires des Premières Nations à **237**. Onze partenaires des Premières Nations qui ont été approuvés pour le Programme d'amélioration des modalités de crédit et de développement du potentiel du Fonds ont décidé de faire connaître leurs noms en 2017. Leurs profils et leurs aspirations en matière de logement du marché sont présentés sous la rubrique « Apprenons à connaître nos partenaires les plus récents ». Une somme de plus de **940 millions de dollars** en crédit potentiel de prêts pour environ **6,500** logements, garantie par le Fonds, a été approuvée à la fin de 2017. Ces chiffres continuent de croître en fonction du plein potentiel du Fonds d'obtenir 3 milliards de dollars d'investissements supplémentaires dans le logement dans les réserves.

Cette même année, le Fonds a accueilli la Williams Lake and District Credit Union de la Colombie-Britannique comme son plus récent partenaire prêteur. Son profil est présenté sous « Nos partenaires prêteurs ».

Le Fonds est fier de compter au total **17** institutions financières nationales et régionales partenaires dans le cadre du Programme d'amélioration du crédit du Fonds. L'appui de ces partenariats offre un plus grand choix dans les régions géographiques insuffisamment desservies et permet aux Premières Nations d'établir de nouvelles relations avec une institution financière afin d'accroître les options de prêt à l'habitation pour leurs citoyens en vue de l'achat, de la construction ou de la rénovation d'une maison dans leur collectivité.

Faites la connaissance de Buzz et Maple Manuel, des résidents de longue date de la bande indienne d'Upper Nicola, en Colombie-Britannique.



Buzz et Maple Manuel sont les premiers membres de la bande à avoir recours à ce nouveau programme d'accèsion à la propriété. Lorsque le Programme de logement du marché de la bande indienne d'Upper Nicola a été mis à la disposition des membres, Buzz et Maple ont agi. Ils ont travaillé à économiser leur apport en capital et ont ensuite commencé à repérer l'emplacement idéal pour leur famille. Buzz travaille pour le Conseil autochtone du sport, de l'activité physique et des loisirs en tant que coordonnateur provincial, tandis que Maple travaille pour la bande indienne d'Upper Nicola au Centre de soins de santé. Lorsqu'ils ont présenté une demande d'attribution d'un terrain à leur bande, ils savaient qu'un endroit situé près de l'école élémentaire de leurs fils, ainsi assorti d'une superbe vue du lac Douglas, serait le lieu de résidence idéal. Ils ont continué de travailler avec le service du logement de la bande indienne d'Upper Nicola et ont suivi le processus jusqu'à la fin. Ils ont décidé d'acheter une maison modulaire et ont examiné bon nombre de plans d'habitation avant de choisir leur maison à aire ouverte de trois chambres à coucher et de deux salles de bain.

La maison modulaire a été livrée au début de décembre 2017, et à la mi-janvier 2018, ils étaient prêts à déménager dans leur toute nouvelle maison. Le déménagement dans leur maison est un nouveau stress qui s'ajoute au stress du travail à temps plein et de leur horaire chargé chaque fin de semaine de sports et de loisirs, dont le hockey et la crosse.

Buzz et Maple offrent les conseils qui suivent aux autres membres et aux propriétaires —

*« Nous avons beaucoup aimé travailler avec la bande ainsi que la banque! Ils nous ont orientés dans la bonne voie et ils ont apporté un soutien que nous n'aurions jamais cru possible! Ce fut certainement un bon choix pour notre famille et cela en a valu le prix! »*

# DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

Le thème *Nos logements, à notre manière* reflète le caractère unique du chemin emprunté par les Premières Nations pour accroître les options de logement du marché pour leurs citoyens. Chaque partenariat est adapté au potentiel, aux obstacles et aux possibilités de la collectivité. Cela signifie que le Fonds doit travailler avec chacune des Premières Nations en fonction de leurs propres échéanciers afin de régler leurs problèmes particuliers en matière de logement. Ces problèmes varient selon la Première Nation, tout comme l'aide offerte par le Fonds.

Le Fonds procure aux gouvernements des Premières Nations et à leurs citoyens des initiatives de développement du potentiel afin qu'ils puissent renforcer leur capacité de soutenir le logement du marché dans la collectivité. L'offre de financement du développement du potentiel se fait de façon différente dans chaque collectivité, même si elle est axée sur les trois piliers des critères d'accès du Fonds, notamment : la gestion financière, la bonne gouvernance et l'engagement de la communauté. Ces trois piliers s'entrelacent; le succès enregistré dans un secteur appuie la croissance dans les autres. De solides initiatives de développement du potentiel dans les secteurs des finances et de la régie, par exemple, soutiennent le développement communautaire tout en favorisant un environnement positif pour la mise en œuvre et le maintien d'un bon système de logement du marché.

Le Fonds appuie le développement du potentiel dans divers domaines :



Pow-wow, Première Nation de Long Plain



Pow-wow, Première Nation de Long Plain

# Développement du potentiel

## ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE

Accession à la propriété  
Entretien ménager et réparation domiciliaire

**Culture financière**

Finances personnelles

Rôles et responsabilités des locataires  
des propriétaires bailleurs

Gestion du crédit et de la dette, et des hypothèques

Cours sur la sécurité-incendie

Évaluation de la consommation d'énergie

Gestion des installations

Système de gestion de l'inventaire de logements

Organisme d'habitation

Formation sur l'inspection immobilière

Formation du comité du logement

Stratégie sur le logement

**Formation des gestionnaires**

## LOGEMENTS & INFRASTRUCTURE

Politique sur les soumissions

Formation sur l'installation de chauffage géothermique

**Manuel de fonctionnement et d'entretien**

Formation en gestion des eaux usées

**Gestion des arrières**

Manuel des ressources humaines

Certification en matières d'enquêtes en milieu de travail

Formation sur la gestion du stress et le service à la clientèle

Guide de préparation

à la retraite

Formation en entretien résidentiel

Formation sur la gestion

**Politique sur**

Formation/ateliers p

Gestion des déchets

Installation du systè

d'approvisionnement

et des services d'ég

Programme de brûl

Suppression d'incer

## RESSOURCES HUMAINES

Élaboration des plans annuels du service

**Consolidation d'équipe** Human Rights & Occupational Training

Formation en secourisme

**Planification de la relève**

Formation sur la santé et la sécurité au travail

Classification des postes

Formation sur les ressources

Formation sur la violence latérale

humaines

Manuel de gestion des terres

Formation sur le SIG et la gestion des terres

Plan de gestion environnementale

**Politique de gestion du personnel  
et des ressources humaines**

Plan de communications internes

Grille organisationnelle et barème de rémunération

Guide de l'employé

Descriptions de travail et évaluations

Programme de gestion du rendement

Manuel des ressources humaines

Étude technique

Arpentage des terres

Système d'enregistrement fo

Formation sur l'aménagement



## TERRES & DÉVELOPPEMENT

Droit relatif à  
l'aliénation des terres

## ÉCONOMIQUE

Hierarchisation des projets d'immobilisations

**Loi sur les terres, régime foncier, code foncier**

RE



# Formation sur les services de la paye Cours de l'AAFA GESTION FINANCIÈRE

Manuel des finances

- Planification financière
- Droit relatif à l'administration financière
- Cours de comptabilité de la paye
- Gestion de fiducie
- Formation sur la récupération de la TVH
- Formation en comptabilité, en comptabilité d'entreprise, en gestion des grands livres comptables et de rapports financiers

## aires en logement CTURE

### n des biens r le logement

portant  
s,  
ème,  
nt en eau  
out,  
eurs à mazout et à gaz,  
ndies

Politique sur les immobilisations corporelles Participation à la conférence

### Politiques financières, règlements

Formation sur les logiciels de comptabilité administratifs et droit  
Analyse de gestion financière

Formation sur le chauffage, la réfrigération et la climatisation  
Cours de perfectionnement professionnel et formation en gestion

### Leadership, gouvernance et gestion

Formation en communications, en conception Plan de gestion environnementale

Web, en médias sociaux et formation Étude de planification des immobilisations Code électoral

de Toastmaster

## RÉGIE Politique sur la gouvernance

- Cours d'APAA
- Étude technique
- Examen et développement organisationnels
- Formation sur l'assurance de la qualité
- Formation sur la prévention et la résolution de conflits



Formation sur les systèmes d'information et les logiciels

### Formation en administration publique

Élaboration de règlements administratifs  
Plan de continuité des activités

### Formation sur l'efficacité énergétique

Formation du Conseil de direction  
Plan stratégique communautaire

### Code d'adhésion

Atelier de planification des activités

## MENT

Vidéo d'information sur le code foncier  
Formation certifiée en gestion immobilière

### Droit relatif à l'aliénation des terres

Administrateur de biens immobiliers  
Rédaction administrative

- Formation sur la vérification interne ISO
- Droit relatif aux biens immobiliers matrimoniaux
- Octroi de permis de vente d'immeubles
- Règlement administratif sur les égouts du réseau sanitaire



Pow-wow, Première Nation de Long Plain

## Développement du potentiel

Le Fonds consacre beaucoup de temps aux discussions avec des partenaires, des partenaires éventuels et des intervenants, et vise continuellement à améliorer sa présentation de produits de développement du potentiel. À la fin de 2017, 1 060 initiatives de développement du potentiel étaient en cours ou ont été menées à bien, et plus de 500 produits ont été présentés. Nous faisons part des récits de certaines personnes qui ont participé à des initiatives de développement du potentiel en 2017 dans le cadre de la « **Reconnaissance du développement du potentiel** ».

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations tient à féliciter les diplômés de 2017 qui ont obtenu l'aide du Programme de développement du potentiel du Fonds :

### VIU – certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations

Phyllis Edwards, bande indienne de Lower Nicola

Joe Shuter, bande indienne de Lower Nicola

Stanley Gilpin, Nation crie d'Eastmain

### APPA – administrateur professionnel autochtone accrédité

Flora Gull, Première Nation des Cris de Waswanipi

Beverly Asmann, bande indienne de Lower Similkameen

Janice Henderson, chef de la Première Nation Mitaanjigamiing

### DFAA – directeur financier autochtone agréé

Grace Strang, Première Nation du Lac Seul

Nigel Selvadurai, Bande de Seabird Island



chef Janice Henderson – administrateur professionnel autochtone accrédité



Stanley Gilpin, certificat de gestionnaire en logement des Premières Nations

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Atlantique



### PREMIÈRES NATIONS

- 13 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 2 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSEUS D'ÉVALUATION
- 3 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 8 PREMIÈRES NATIONS APPROVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **76 visites à 20 Premières Nations**
- **Plus de 35 présentations**



- **7 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 80 initiatives**
- **410 personnes formées**



### CREDIT ET PRÊTS

- PRÈS DE 13 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 167 PRÊTS POTENTIALS
- 30 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017:** Le fonds a été invité à participer avec Première Nation de Lennox Island à un projet pilote ayant pour but d'élaborer diverses options de logement, dont des prêts garantis par le Fonds. La contribution du Fonds comprenait la communication de renseignements des Premières Nations de Long Plain et de Carcross-Tagish sur leurs projets de minimaisons respectifs, ainsi que l'aide à la collecte et à l'évaluation de données et une comparaison objective des options de logement, le tout nécessaire pour élaborer la stratégie.

*« Nous croyons que notre entente avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations donnera davantage de choix à nos membres au moment de construire ou de rénover leur maison. Nous envisageons avec plaisir la collaboration que noueront le Fonds et les membres de notre bande. »*

-Le chef Terrance Paul, Membertou



Maison garantie par le Fonds, Membertou



Deborah Taylor, directrice exécutive, chef Matilda Ramjattan, Première Nation de Lennox Island

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Québec



### PREMIÈRES NATIONS

- 14 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 5 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 6 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 3 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **64 visites à 17 Premières Nations**
- **Plus de 35 présentations**



- **4 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 70 initiatives**
- **450 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 77,3 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 423 PRÊTS POTENTIALS
- 92 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017:** En 2017, des ateliers communautaires ont été organisés dans quatre collectivités crie du Québec desservies par le Fonds. Les ateliers ont porté sur un certain nombre de sujets, notamment les sujets suivants : comment financer votre propre maison; aider les membres à déterminer s'ils sont prêts à accéder à la propriété ou s'ils sont admissibles à un prêt d'accession à la propriété; et comment améliorer le crédit personnel, établir un budget et éviter les mauvaises dettes. Ces ateliers instructifs et stimulants ont été complétés par des séances de sensibilisation individuelles qui misaient sur les enseignements donnés et qui offraient aux emprunteurs potentiels l'occasion de parler en privé de leur situation financière personnelle et de leurs objectifs. Environ 60 personnes ont assisté à ces activités. Le Fonds offre ces séances populaires dans les collectivités avec lesquelles il collabore pour encourager l'accession à la propriété et pour améliorer les paiements de logement dans les réserves et sur les terres visées par le règlement.

*« La collaboration avec le Fonds fait plus qu'accroître les options de logement dans la collectivité, elle permet aussi de renforcer la stabilité financière, l'indépendance et la fierté d'être propriétaire, sur les plans individuel et collectif. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec le Fonds pour réaliser notre vision collective. »*

-chef Richard Shecapio, Nation crie de Mistissini



Maisons garantis par le Fonds – Nation crie de Mistissini

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Ontario



### PREMIÈRES NATIONS

- 65 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 9 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 38 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 18 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **471 visites à 82 Premières Nations**
- **More than 210 présentations**



- **42 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 357 initiatives**
- **1120 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 293 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉE
- 2 554 PRÊTS POTENTIEL
- 100 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** Millie Pawis, de Henvey Inlet, savait quel genre de maison elle voulait lorsqu'elle a décidé de rénover la maison que lui avait laissée son défunt père. Bien qu'il ait fallu près de neuf mois à un entrepreneur pour terminer la rénovation de cette maison du MAI, Millie affirme que cela en valait la peine. Plutôt que de construire une maison sur un nouveau terrain, elle a pu économiser en utilisant les services de la maison d'origine. Millie voulait surtout obtenir plus d'espace pour sa famille, et c'est ce qu'elle a obtenu. Ce qui était une petite maison de trois chambres dont l'espace convenait plutôt à deux chambres a été transformée en une maison de deux étages, avec quatre chambres à coucher, deux salles de bain, une salle familiale, un garage et deux balcons. La transformation est vraiment incroyable.

*« Je suis tellement reconnaissante de l'opportunité de pouvoir accéder au financement par le biais du programme du Fonds de logement des Premières Nations afin que je puisse rénover ma maison comme je le veux, afin qu'elle réponde à mes désirs et à mes besoins. »*

-Millie Pawis, propriétaire



Maison garantie par le Fonds (avant, pendant et après la construction) - Première nation de Henvey Inlet

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Manitoba



### PREMIÈRES NATIONS

- 16 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 4 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 2 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 10 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **90 visites à 22 Premières Nations**
- **Plus de 50 présentations**



- **10 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus 67 initiatives**
- **350 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 8,75 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 60 PRÊTS POTENTIELS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** Le Fonds a organisé une réception à l'hôtel Inn at the Forks, à Winnipeg, afin de donner aux fiduciaires l'occasion de rencontrer les dirigeants, les partenaires, les prêteurs, les intervenants et les amis du Fonds. La réception a offert une autre occasion aux collectivités d'exposer leurs besoins en matière de logement et de renforcement des capacités et de partager des histoires de réussite sur la façon dont le Fonds collabore avec ses partenaires des Premières Nations afin d'appuyer l'accession à la propriété en tant qu'option de logement viable et durable.

*« Je crois vraiment que le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est une initiative profitable à tous à l'échelle du pays. Nous devons l'essayer. Nous devons assurer sa mise en œuvre. Nous devons donner une chance à nos jeunes. »*

-chef Dennis Meeches, Première nation de Long Plain



John Beaucage, président et quelques dirigeants de Manitoba

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Saskatchewan



### PREMIÈRES NATIONS

- 13 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 2 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 3 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 8 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **87 visites à 33 Premières Nations**
- **Plus de 60 présentations**



- **7 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 45 initiatives**
- **150 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 18,5 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 170 PRÊTS POTENTIELS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** La Première Nation crie Peter Ballantyne est en mouvement. Elle a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à renforcer son gouvernement en vue de se qualifier pour un programme de prêts garantis par le Fonds et d'obtenir la certification du Conseil de gestion financière des Premières Nations. Avec le soutien du Fonds au cours de l'année, treize membres du personnel des huit collectivités de la Première Nation Peter Ballantyne ont entrepris une formation personnalisée en gestion financière, en travaillant ensemble à l'utilisation des données de la Nation et en élaborant un guide convivial pour accroître leur capacité de servir les dirigeants et les membres.

*« J'aimerais exprimer ma reconnaissance pour la formation que le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations a offert aux comptables de la PBCN. Chaque groupe a eu beaucoup de plaisir à apprendre comment enregistrer des opérations dans AccPac. La liste de contrôle et les procédures de fin de mois deviendront un outil à la fois pour la direction et le Conseil pour que la comptabilité soit faite et pour que des rapports soient produits sur les activités financières pour la période. »*

-Donna Morin, directrice des finances



# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Alberta



### FIRST NATIONS

- 18 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 6 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS
- 2 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 10 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT



- **150 visites à 32 Premières Nations**
- **Plus de 60 présentations**



- **10 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 66 initiatives**
- **200 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 202, 5 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ POUR SOUTENIR
- 415 PRÊTS POTENTIELS
- 7 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** Le Fonds a travaillé de façon intensive avec le personnel et un sous-comité du chef et du conseil, ainsi qu'avec des avocats, pour mettre au propre une politique de location pour la Nation crie de Saddle Lake afin de l'appliquer dans un complexe de six logements construit grâce au financement d'AANC provenant du budget de 2016. La politique servira désormais de fondement pour les consultations sur une politique de location visant les plus de 660 autres logements de la collectivité. Le chef et le conseil tiennent résolument à appliquer le loyer de façon générale afin qu'ils puissent ultérieurement être admissibles à un programme de prêts garantis par le Fonds. La politique élaborée avec le Fonds servira de point de départ pour les autres Premières Nations qui n'ont pas non plus imposé de loyer.

*« Cela va créer une économie pour cette communauté, ainsi que des emplois et possiblement des revenus, et c'est l'objectif. Il faut foncer! Nous pouvons le faire! »*

-Carlton Big Snake, conseiller, Siksika Nation



Maison garantie par le Fonds la Nation des Siksika

# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Columbie-Britannique



### PREMIÈRES NATIONS

- 87 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 12 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 52 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 23 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **400 visites à 109 Premières Nations**
- **Plus de 220 présentations**



- **35 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 323 initiatives**
- **500 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 270, 2 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 2 379 PRÊTS POTENTIELS
- 20 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** La Première Nation de Skowkale est un exemple de collectivité qui a elle-même mis en place un certain nombre d'initiatives qui lui a permis d'être admissible au Programme d'amélioration des modalités de crédit du Fonds en 2017. Le Fonds a appuyé et continuera d'appuyer l'objectif de Skowkale qui consiste à encourager l'accession à la propriété et à offrir des options aux membres. En 2017, Skowkale a entrepris les initiatives suivantes avec l'appui du Programme de développement du potentiel du Fonds :

- arpentage officiel d'un nouveau lotissement de 45 lots;
- formation du personnel du territoire afin que de meilleurs services soient offerts à la collectivité pour la gestion des terres et l'aménagement du nouveau lotissement;
- élaboration d'une politique de lotissement pour appuyer l'attribution de terres pour le logement dans le cadre d'un processus juste, équitable et transparent.

*« Nous voulons plus. Nous voulons mieux. Nous voulons plus de sécurité et une meilleure qualité. Le Fonds a fourni les experts et la capacité de nous permettre de trouver une façon de faire tout ce travail. Il permet aussi aux gens de rêver. Maintenant, les gens recommencent à rêver et c'est ce qui nous rend réellement heureux. »*

– chef Harvey McLeod, Bande d'Upper Nicola



Maison garantie par le Fonds – Première Nation de Skidegate



# RAPPORTS DES RÉGIONS

## Yukon et Territoires du Nord-Ouest



### PREMIÈRES NATIONS

- 11 PREMIÈRES NATIONS SONT PARTENAIRES DU FONDS
- 2 PREMIÈRES NATIONS PARTICIPENT ACTUELLEMENT AU PROCESSUS D'ÉVALUATION
- 6 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR L'AMÉLIORATION DU CRÉDIT ET LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL
- 3 PREMIÈRES NATIONS APPROUVÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL SEULEMENT

- **80 visites à 15 Premières Nations**
- **Plus de 30 présentations**



- **10 Premières Nations ont eu recours au développement du potentiel dans le cadre de plus de 50 initiatives**
- **200 personnes formées**



### CRÉDIT ET PRÊTS

- 60 MILLIONS DE DOLLARS DE CRÉDIT APPROUVÉ
- 327 PRÊTS POTENTIELS
- 6 PRÊTS À L'HABITATION GARANTIS PAR LE FONDS

Au 31 Décembre, 2017

**Fait saillant de 2017 :** Les premiers prêts garantis par le Fonds au Yukon ont été approuvés pour les citoyens du Conseil des Tlingit de Teslin. La Banque des Premières Nations du Canada était ravie d'être le partenaire prêteur.

*« La Banque des Premières Nations du Canada est très heureuse de pouvoir aider à offrir plus d'options de logement aux gens de Teslin. L'offre d'un nombre accru d'options relatives à l'accession à la propriété se traduira par de nombreux résultats positifs pour la collectivité et est conforme à notre engagement envers les Premières Nations dans les régions. »*

– Keith Martell, chef de la direction, Banque des Premières Nations du Canada



Maison garantie par le Fonds – Conseil des Tlingits de Teslin



Personnel du Fonds – Nancy Pine visite le Conseil des Tlingits de Teslin

## Reconnaissance du développement du potentiel

Le succès du Fonds est lié directement à celui de nos partenaires des Premières Nations, et c'est pourquoi nous voulons souligner les réussites des personnes suivantes. Toutes les personnes présentées ont bénéficié personnellement et professionnellement du Programme de développement du potentiel du Fonds.



**NOM :** Sharon Stevenson French

**PREMIÈRE NATION :** Peguis (Manitoba)

**CERTIFICATION :** Administrateur professionnel autochtone agréé

### Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu vous aidera-t-il dans vos fonctions actuelles ou à vos projets futurs?

La certification APAA m'a donné la capacité d'effectuer de la gestion à un niveau supérieur en me permettant d'acquérir une vaste gamme de compétences et de techniques grâce auxquelles je comprends et je reconnais la complexité d'un rôle de haute direction. Je comprends que, dans nos enseignements autochtones, nous devons établir un équilibre afin de bien comprendre les complexités de la vie, de la vie personnelle, des personnes, de la collectivité et leurs effets sur nous. J'ai appris la patience et la reconnaissance. Merci!

### Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu aidera-t-il à renforcer l'administration et la collectivité des Premières Nations?

La désignation APAA obtenue par un membre de la collectivité contribue à renforcer l'image professionnelle de la Première Nation du point de vue des Services aux Autochtones et d'autres organismes externes. La désignation APAA a également contribué à inspirer d'autres membres de la collectivité à obtenir un titre professionnel et à continuer de perfectionner leurs capacités pour eux-mêmes et pour la collectivité.



**NOM :** Stanley Gilpin

**PREMIÈRE NATION :**  
Nation crie d'Eastmain (Québec)

**CERTIFICATION :**  
Gestionnaire du logement des  
Premières Nations

### Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu vous aidera-t-il dans vos fonctions actuelles ou à vos projets futurs?

Cela sera certainement très utile; après avoir terminé ce cours, j'ai acquis davantage de compétences et de connaissances sur la gestion des logements. J'ai acquis de l'expérience en gestion dans le cadre de mes emplois précédents, ce qui m'a aidé, mais ce cours portait sur l'administration du logement, la gestion financière et un peu sur la construction. J'ai acquis davantage de connaissances et une meilleure perspective du dossier des logements. Je suis heureuse d'avoir suivi ce cours et d'avoir pu terminer et obtenir mon diplôme.

### Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu aidera-t-il à renforcer l'administration et la collectivité des Premières Nations?

Cela va certainement améliorer notre administration et notre gestion des logements. Nous étions en train d'élaborer des politiques. Beaucoup d'idées ont été partagées par d'autres étudiants pendant le cours, ce qui nous aide à finaliser et à améliorer notre politique sur le logement et ce qui renforce la gestion globale du service du logement au sein de l'administration de la bande. Il y a un certain nombre de choses que nous devons ajuster et que nous devons mieux contrôler, dont nos obligations financières. Je constate que notre collectivité appuie notre intention d'améliorer notre programme de logement communautaire.



**NOM :** Jeff Harder

**PREMIÈRE NATION :** Long Plain  
(Manitoba)

**PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL :**  
Série de cours offerts par le Manitoba Education Tourism Council et portant sur divers sujets, notamment l'élaboration de politiques et de procédures, la coordination d'événements, le marketing, la gestion des risques, les ressources humaines et la communication.

**Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu vous aidera-t-il dans vos fonctions actuelles ou à vos projets futurs?**

Le perfectionnement professionnel que j'ai reçu m'a aidé à organiser d'importants événements communautaires et me permettra de mieux planifier les événements futurs.

**Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu aidera-t-il à renforcer l'administration et la collectivité des Premières Nations?**

Cela renforcera la Arrowhead Development Corporation/Première Nation de Long Plain en me permettant de transmettre des connaissances à d'autres membres de notre personnel administratif, ce qui améliorera notre compréhension collective de la planification des événements.



**NOM :** Chief Janice Henderson

**PREMIÈRE NATION :** Première Nation de Mitaanjigamiing

**CERTIFICATION :**  
Administrateur professionnel  
autochtone agréé

**Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu vous aidera-t-il sur le plan professionnel par rapport à vos fonctions actuelles ou à vos projets futurs?**

En tant que chef de ma collectivité, le programme menant à l'obtention du titre d'administrateur professionnel autochtone accrédité (APAA) me sera très utile, car il m'aidera à faire la distinction entre les rôles quotidiens du chef et du conseil et ceux des responsables de la gestion de l'administration.

**Comment le perfectionnement professionnel que vous avez reçu aidera-t-il à renforcer l'administration de la bande et la collectivité?**

Les connaissances que j'ai acquises à propos de la pensée critique et de l'analyse, par exemple, aident à mieux comprendre et à clarifier les orientations stratégiques et à orienter les processus stratégiques de notre Nation.

Je recommanderais certainement ce programme et je remercie le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (FLMPN) d'avoir assumé une partie des frais de scolarité.

## La transmission du message

Le thème Nos logements, à notre manière part du principe que le Fonds fait tout son possible pour desservir les Premières Nations de façon respectueuse et à leur propre rythme. Les choix qui ont été faits reflètent la réalité de chaque Première Nation, réalité qui est unique à bien des égards. Le développement du potentiel laisse apparaître les stratégies conçues avec chaque Première Nation. Les paramètres établis pour les prêts garantis par le Fonds tiennent compte des besoins de chaque collectivité. La conception des logements et les rénovations choisies sont l'expression des goûts individuels et des niveaux d'abordabilité. Le Fonds s'est engagé à trouver une solution durable qui découle de la pleine participation de nos partenaires des Premières Nations. Pour appuyer cet engagement, les membres du personnel ont effectué un total de 126 voyages et ont tenu 233 réunions en 2017.

En août 2017, le Conseil des fiduciaires a tenu sa réunion à Winnipeg, au Manitoba. La première journée de la réunion a été consacrée à l'établissement d'une présentation au gouvernement du Canada sur la réalisation de l'engagement de la Couronne et des Premières Nations à l'égard de la création de richesse par l'accession des Autochtones à la propriété, soutenue par le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Après la séance de stratégie de la journée, les fiduciaires et le personnel ont assisté à la visite guidée de l'Esprit Mikinak-Keya au Musée canadien pour les droits de la personne. Les guides ont donné un aperçu des sept enseignements sacrés qui nous appellent, chacun et chacune, à assumer la responsabilité de notre façon de vivre les uns avec les autres et de nous traiter les uns les autres.



Ernie Daniels, aîné, Première Nation de Long Plain, Jim Prodger, fiduciaire



John Beaucage, président, Conférence internationale d'AFOA Canada, Vancouver, C.-B.



Fiduciaires, chef Dennis Meeches, voyageurs sur le circuit Spirit Circle

Le deuxième jour de la réunion, le chef Dennis Meeches et l'ainé Ernie Daniels de la Première Nation de Long Plain ont accueilli les fiduciaires et le personnel. La Première Nation de Long Plain, signataire du Traité no 1, est une fière communauté ojibwée et dakota de la région des plaines centrales du Manitoba. La Première Nation de Long Plain comprend trois régions géographiques comme terres de réserve. La réunion des fiduciaires a eu lieu au complexe de bureaux de la réserve urbaine de Keeshkeemaquah. Le chef Meeches et l'ainé Ernie Daniels ont accompagné les fiduciaires lors d'une visite de la collectivité et ont souligné l'endroit où l'on construira de nouveaux logements assortis de prêts garantis par le Fonds. Le groupe a également visité la réserve de Long Plain no 6 et a eu l'occasion de rencontrer les propriétaires de Mini Homes of Manitoba. La Première Nation de Long Plain a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme de logement sans but lucratif (article 95) de la SCHL pour construire 12 minimaisons d'une chambre à coucher. Le chef Meeches a estimé que cette possibilité était une solution pour loger les célibataires et les couples dans sa collectivité. On construisait des minimaisons dans l'aréna, et 14 membres de la collectivité avaient été embauchés à cet égard.

Au cours de la visite guidée de la réserve no 6 de Long Plain, les fiduciaires et le personnel ont été honorés par une randonnée en cercle organisée par les écuyers qui font des tournées pour sensibiliser les gens au rapt des enfants survenu au cours de la rafle des années 1960.

À la fin de la journée, les fiduciaires et le personnel sont retournés dans la réserve urbaine de Keeshkeemaquah, où ils ont assisté à une fête communautaire et à un pow-wow. Cela a permis de rencontrer de nombreux citoyens de Long Plain, d'entendre leurs histoires, d'apprendre directement en quoi le programme de développement du potentiel du Fonds a eu un effet positif sur le personnel qui suit des cours de formation et de participer au pow-wow.

Le chef Meeches et l'ainé Daniels ont accueilli les fiduciaires et le personnel du Collège Yellowquill, situé dans la réserve Madison, le dernier jour de la réunion d'août du Conseil des fiduciaires. Le Collège Yellowquill est un établissement d'enseignement postsecondaire appartenant à la Première Nation et exploité par celle-ci. En 2015, une station-service et un dépanneur primés de Petro-Canada ont ouvert leurs portes. Le chef Meeches a fait part de son intention de construire un immeuble de bureaux de 80 000 pieds carrés. Les fiduciaires et le personnel ont sincèrement remercié le chef Meeches, l'ainé Daniels et le personnel de la Première Nation de Long Plain de leur chaleureux accueil.

Les logements du marché représentent un élément essentiel de toute stratégie à long terme servant efficacement à répondre aux besoins actuels et futurs en matière de logement des Autochtones du Canada. Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est le seul mécanisme fédéral consacré à l'accession à la propriété dans les collectivités des Premières Nations. Le président et la vice-présidente du Conseil des fiduciaires de même que la directrice exécutive ont assisté et/ou ont participé à diverses réunions tout au long de l'année afin de contribuer aux discussions sur la Stratégie nationale sur le logement et la réforme du logement dans les réserves. De plus, le Fonds a présenté au

gouvernement du Canada un mémoire décrivant la façon dont le gouvernement peut renforcer son approche visant à offrir des possibilités d'accès à la propriété aux Autochtones en réaffirmant son engagement à l'égard du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Le Fonds est un moyen facilement accessible de s'assurer que l'engagement à l'égard des possibilités d'accès à la propriété du marché est davantage ancré et amélioré dans l'approche autochtone.



Deborah Taylor, directrice exécutive – Conférence internationale d'AFOA Canada à Vancouver, C.-B.

Tous les fiduciaires du Conseil ont assisté à la Conférence internationale inaugurale d'AFOA Canada en octobre, qui a eu lieu à Vancouver. Le Fonds a parrainé une séance plénière intitulée Développement du potentiel : libérer le potentiel autochtone. La conférencière principale était Amanda Young, première dirigeante de la First Nations Foundation en Australie. Outre Amanda, on comptait les distingués panélistes suivants : Bill Lomax, vice-président de Goldman Sachs aux États-Unis; le chef Nathan Matthew, de la Première Nation Simpcw; et Elizabeth Richards, présidente de Nga Kaitatau Maori o Aotearoa, d'Accountants Australia and New Zealand. John Beaucage, président du Conseil des fiduciaires, a prononcé un discours d'ouverture dans lequel il a dit que, pour atteindre les objectifs communautaires, il faut investir dans le capital humain. Les panélistes ont discuté de leur poursuite du développement du potentiel sur le plan individuel et institutionnel, notamment, les différentes approches adoptées par divers pays, les éléments clés nécessaires pour élaborer ce type de plan afin de veiller à ce qu'une communauté dispose du capital humain lui permettant d'atteindre ses objectifs stratégiques, et la façon dont une communauté peut s'assurer de maintenir ce niveau de compétence à l'avenir.

Pendant qu'il assistait à la Conférence internationale inaugurale d'AFOA Canada, le Fonds a annoncé l'établissement d'un partenariat avec la Deakin University of Australia pour entreprendre une étude indépendante afin d'examiner les facteurs qui appuient ou entravent l'adoption du financement privé pour l'accès viable à la propriété des Premières Nations sur les terres de réserve. Le Fonds prévoit que les résultats de cette étude seront publiés en 2018. Un processus itératif de recherche et de réflexion intégrant les nouveaux thèmes de l'analyse des données et de la recension des écrits sera lancé afin de fournir des aperçus solides. Le Fonds utilisera cette information pour envisager l'amélioration de son programme de développement du potentiel afin d'aider un plus grand nombre de Premières Nations et de personnes à se préparer, à appliquer et à maintenir des options de logement du marché dans leur collectivité. L'analyse sera ensuite utilisée dans les publications universitaires et à des fins d'éducation.



Ruth Williams, vice-présidente, Dr. Luisa Lombardi, Université Deakin

En mars, le Fonds et le Conseil canadien pour le commerce autochtone (CCCA) ont annoncé un partenariat d'alliance stratégique. Ce partenariat a donné lieu à un effort de collaboration avec le CCCA et la Sustainable Forestry Initiative afin d'examiner en quoi les clients des Premières Nations pourraient bénéficier de nos liens.



JP Gladu, Président et chef de la direction, CCCA, Deborah Taylor, directrice exécutive, John Beaucage, président

Notre expertise a continué d'être recherchée dans la planification de multiples conférences, ateliers et activités de planification stratégique tout au long de 2017. L'invitation à participer à de tels événements était souvent accompagnée d'une invitation à présenter un exposé ou à participer à un groupe d'experts. Nous avons saisi chaque occasion comme un moyen de développer une relation avec de nouveaux clients des Premières Nations, de recueillir des commentaires et d'améliorer notre service.

Le Fonds a présenté ou organisé des kiosques d'information aux conférences suivantes en 2017 :

- Conférence des Premières Nations sur le logement du Nord de l'Ontario (Thunder Bay)
- Conférence nationale d'AFOA Canada de 2017 (Calgary)
- Conférence de l'APN de la C.-B. sur le logement (Victoria)
- Conférence de tous les chefs de l'Ontario (Sioux Lookout)
- Assemblée extraordinaire des chefs de l'Ontario (Gatineau)
- Assemblée de l'Union of Ontario Indians (Sarnia)
- Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (APN) (Regina)
- Groupe consultatif des services techniques des Premières Nations de l'Alberta (Edmonton)
- Groupe de travail sur le logement du gouvernement régional cri (Montréal)
- Conférence internationale d'AFOA Canada (Vancouver)
- Assemblée générale annuelle de l'OFNEDA (Toronto)
- 24e Conférence nationale annuelle et AGA du CAADA (Fredericton)
- Forum national sur le logement de l'Assemblée des Premières Nations (Montréal)
- Assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations (Ottawa)
- Assemblée de Southern Chiefs Organization (Winnipeg)
- Assemblée de Federation of Sovereign Indigenous Nations (Saskatoon)
- Aboriginal Business Match (Membertou, Vancouver Island, Penticton)
- Conférence de l'Aboriginal Strategies Ltd. (Winnipeg)
- Conférence annuelle de la société Sustainable Forestry Initiative® Inc. (Ottawa)
- Conférence de l'Ontario First Nations Services Corporation (Thunder Bay)

# NOS PARTENAIRES DES PREMIÈRES NATIONS

En 2017, le Fonds est fier d'avoir annoncé 11 nouveaux partenariats qui renforceront et élargiront le nouveau système de logement du marché des Premières Nations et l'empreinte du Fonds.

*“Pour favoriser l'accès aux logements du marché dans les réserves et les terres octroyées par une entente, il faut une vision, un solide leadership et un engagement de la part des collectivités des Premières Nations et des institutions financières. La Nation crie de Mistissini, la Première Nation de Saugeen, la Nation Wahta Mohawk, la Première Nation de Mattagami, la Première Nation des Cris de Chapleau, la Nation Nuxalk, le Conseil des Mohawks d'Akwesasne, la Première Nation Wasauksing, la Première Nation de Lennox Island, la Première Nation de Skowkale et la Première Nation Kwantlen sont les derniers partenariats à se joindre au Fonds. Ils contribueront à élargir le marché du logement et à renforcer ainsi le dynamisme et la durabilité des collectivités. Ensemble, nous créons des conditions locales propices au maintien d'un système de logement du marché, au renforcement de l'expertise et de la culture financière des collectivités et des particuliers, et à l'instauration de la confiance que le rêve de l'accession à la propriété est possible.*

*Nous savons que notre travail ne fait que commencer. Il y a une pénurie de logements au sein des Premières Nations au Canada. Il faut éliminer les fossés économiques et sociaux entre les Canadiens autochtones et non autochtones. Peu importe la taille de la collectivité, l'espoir et les rêves se forgeront d'un océan à l'autre, une collectivité à la fois, afin de construire nos logements, à notre manière.”*

– John Beaucage, président



Pow-wow, Première Nation de Long Plain

## Premières Nations partenaires annoncées en 2017



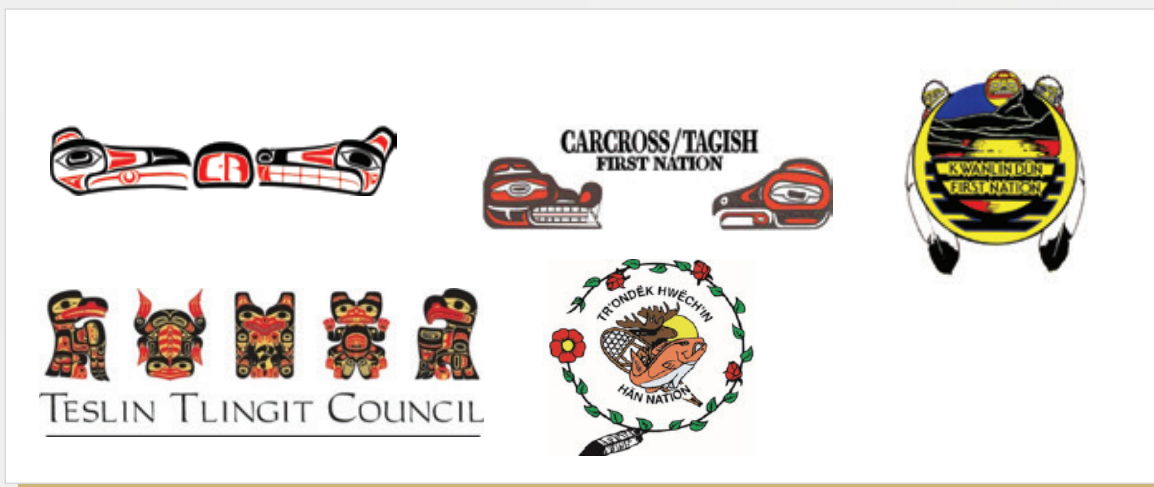
**RANGÉE 1** Nation crie de Mistissini, Première Nation de Saugeen, Nation Wahta Mohawk, Première Nation de Mattagami

**RANGÉE 2** Première Nation des Cris de Chapleau, Nation Nuxalk, Conseil des Mohawks d'Akwesasne, Première Nation de Wasauksing

**RANGÉE 3** Première Nation de Lennox Island, Première Nation de Skowkale, Première Nation Kwantlen

## Premières Nations partenaires annoncées au fil des ans

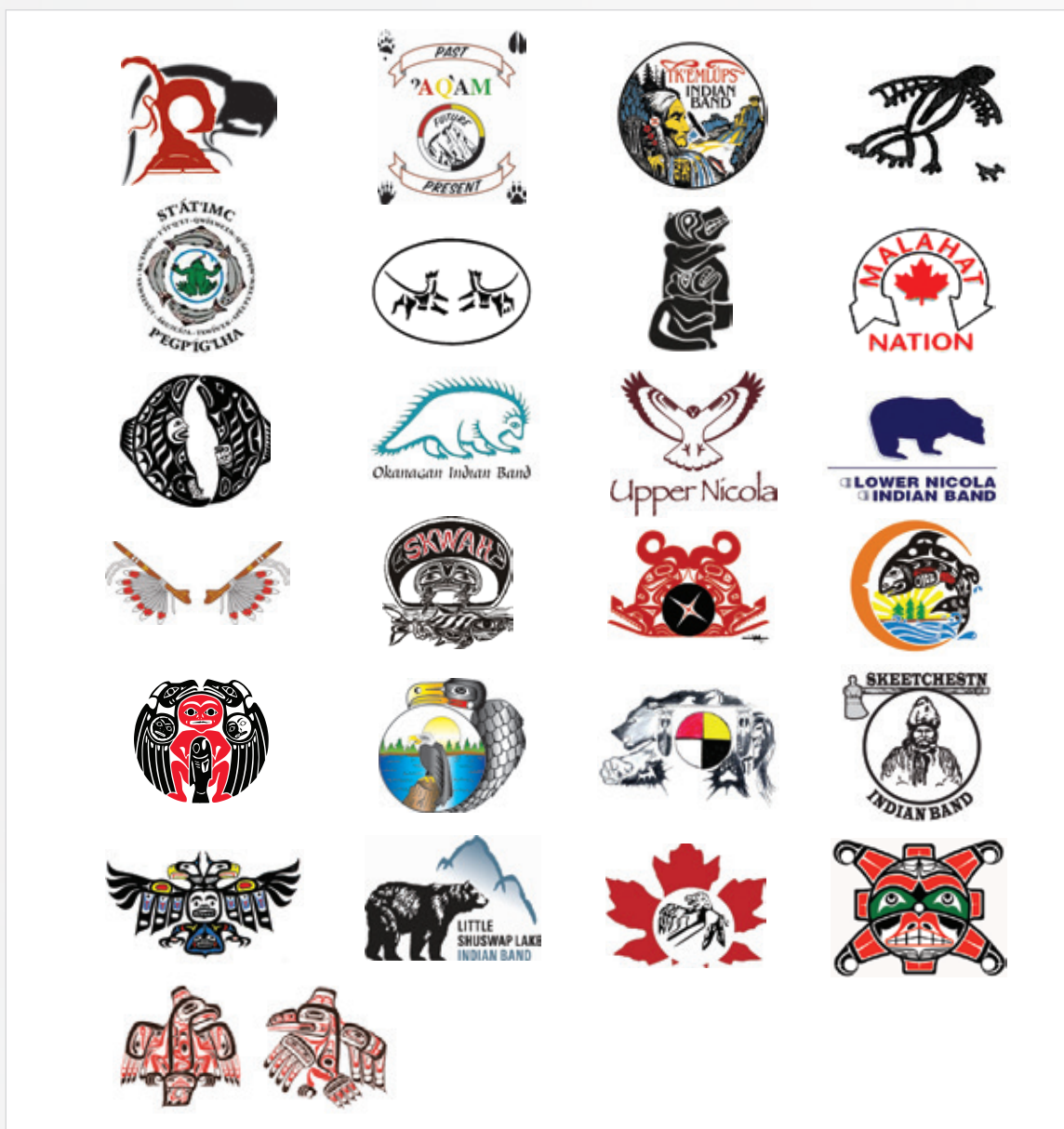
### Yukon



**RANGÉE 1** Premières nations de Champagne et d'Aishihik (2011)\*, Première nation de Carcross-Tagish (2013), Première nation de Kwanlin Dün (2015)

**RANGÉE 2** Conseil des Tlingit de Teslin (2016), Tr'ondëk Hwëch'in (2016)

## Colombie-Britannique



- RANGÉE 1** Bande indienne de Seabird Island (2009), Bande indienne de St. Mary (2010), Bande indienne Tk'emlups (2010), Bande indienne Neskonlith (2011)
- RANGÉE 2** Première nation T'it'q'et (2012), Bande indienne de Penticton (2012), Bande indienne d'Adams Lake (2013), Première Nation Malahat (2013)
- RANGÉE 3** Première Nation Tsawout (2013), Bande indienne d'Okanagan (2014), Bande d'Upper Nicola (2014), Bande indienne de Lower Nicola (2014)
- RANGÉE 4** Première Nation Simpcw (2014), Première Nation Skwah (2015), Première Nation de Lake Cowichan (2015), Première Nation Leq'á:mél (2015)
- RANGÉE 5** Première Nation Halalt (2015), Tribu Penelakut (2015), Bande indienne Nooaitch (2015), Bande indienne Skeetchestn (2015)
- RANGÉE 6** Bande indienne Sechelt (2015), Bande indienne de Little Shuswap (2016), Première Nation Tsartlip (2016), Première Nation Quatsino (2016)
- RANGÉE 7** Conseil de la bande de Skidegate (2016)

## Alberta



Nation Siksika (2012)

## Saskatchewan



Bande indienne de Lac La Ronge (2009), Nation crie d'Onion Lake (2009), Premières Nations de Flying Dust (2013)

## Manitoba



Première Nation de Long Plain (2015), Nation crie de Fisher River (2015)

## Ontario



**RANGÉE 1** Première Nation Batchewana (2009), Atikameksheng Anishnawbek (2010), Première Nation Hiawatha (2010), Première Nation Moose Cree (2010)

**RANGÉE 2** Sagamok Anishnawbek (2010), Première Nation Serpent River (2010), Première Nation Mississauga (2011), Première Nation M'Chigeeng (2011)

**RANGÉE 3** Première Nation Whitefish River (2011), Réserve indienne non cédée de Wikwemikong (2012), Première nation de Nipissing (2012), Première Nation de Wahnapiitae (2013)

**RANGÉE 4** Première Nation de Beausoleil (2013), Première Nation Ojibway de Pic River (2013), Première Nation de Lac Seul (2013), Première Nation de Curve Lake (2013)

**RANGÉE 5** Mohawks de la baie de Quinte (2013), Première Nation de Henvey Inlet (2013), Première Nation de Temagami (2013), Première Nation Aundeck Omni Kaning (2014)

**RANGÉE 6** Première Nation de Garden River (2014), Première Nation des Chippewas de Nawash (2014), Première Nation d'Alderville (2015)

## Québec



Nation crie de Wemindji (2013), Nation crie d'Eastmain (2013), Première Nation des Cris de Waswanipi (2013), Nation crie de Chisasibi (2014)

## Nouvelle-Écosse



Memberton  
WELCOMING THE WORLD

Membertou (2009)

## Terre-Neuve-et-Labrador



Première Nation de Miawpukek (2008)

# Apprenons à connaître nos partenaires les plus récents



## Nation crie de Mistissini

La Nation crie de Mistissini (NCM), composée de Cris ou de « Eeyouch » pour la région du « gros rocher », est la plus grande collectivité crie des Cris de la baie James du Québec. Mistissini est située à l'extrémité sud-est du lac Mistassini, le plus grand lac d'eau douce au Québec.

La NCM compte une population inscrite d'environ 4 000 membres, dont 90 % vivent dans la réserve.

Il y a environ 1 000 unités d'habitation dans la collectivité, soit plus de 600 logements locatifs, 50 logements en location avec option d'achat, 100 résidences privées gérées par la NCM, et 250 logements supplémentaires gérés par des entités gouvernementales de la Nation crie, comme le Conseil cri de la Santé et des services sociaux et la Commission scolaire crie, à qui ils appartiennent.

En 2016, la NCM a adopté une nouvelle orientation au chapitre du logement, laquelle met l'accent sur l'accession à la propriété privée. Cette approche comprend un concept conception/construction dont le résultat est la vente ferme à des membres admissibles de la Nation crie de Mistissini. Conformément à cette nouvelle orientation, la NCM construit actuellement 20 logements qu'elle prévoit de vendre à ses membres. La NCM dispose d'un régime foncier régi par la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec qui accorde un Droit de superficie pour l'utilisation et l'occupation de terres désignées pour l'accession à la propriété.

La NCM collabore avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations pour renforcer les possibilités et les capacités de soutien de nouvelles constructions, de même que d'achat, de refinancement ou de rénovation de logements existants, et pour appuyer davantage les ateliers de formation des membres et les séances individuelles de sensibilisation et de counseling, en vue d'améliorer l'admissibilité à l'accession à la propriété et la gestion des finances personnelles.

*“La collaboration avec le Fonds fait plus qu'accroître les options de logement dans la collectivité, elle permet aussi de renforcer la stabilité financière, l'indépendance et la fierté d'être propriétaire, sur les plans individuel et collectif. Nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec le Fonds pour réaliser notre vision collective. ”*

– chef Richard Shecapio



## Première Nation de Saugeen

La Première Nation de Saugeen est une collectivité ojibwée située sur les rives du lac Huron à la base de la péninsule Bruce, à environ trois kilomètres au nord-est de Southampton et à environ 29 kilomètres à l'ouest d'Owen Sound, en Ontario.

La Première Nation de Saugeen exploite 20 services et deux entreprises dans la réserve. On y trouve aussi un bon nombre de petites entreprises en expansion exploitées par des membres de la collectivité. La Nation offre des emplois saisonniers et à longueur d'année à 150 employés, et assure notamment la gestion de ses terres et de contrats de location à bail de chalets. Le South Sauble Beach Park, exploité de façon saisonnière par la Nation, est reconnu pour sa plage sablonneuse accessible en voiture et ses eaux peu profondes. Le parc est une destination populaire pour la randonnée pédestre, la pêche et la baignade.

La population de la Première Nation de Saugeen se chiffre à environ 1 750 membres, dont près de la moitié vivent dans la réserve. L'accession à la propriété et le logement en général sont des aspects importants pour cette collectivité. La majorité des 185 habitations construites sur la réserve sont des propriétés privées; 25 sont des logements locatifs appartenant à la Bande, y compris des appartements et un complexe pour aînés.

Le public est invité à découvrir le patrimoine culturel des Ojibwés de Saugeen et à expérimenter leur généreuse hospitalité. L'amphithéâtre et les jardins des Premières Nations de Saugeen, situés au cœur du village, sont une source de fierté permanente.

*“Le financement a posé problème, et nous sommes très heureux de devenir enfin partenaires du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, afin que nos membres aient un meilleur accès aux fonds hypothécaires. L'aide individuelle offerte par le Fonds, dans le cadre d'ateliers sur le financement et de séances individuelles d'orientation à l'égard du crédit, devrait permettre à ceux qui ne sont pas actuellement admissibles à un prêt de devenir admissibles. ”*

– chef Lester Anaquot



## Nation Wahta Mohawk

La Nation Wahta Mohawk est l'une des huit Premières Nations qui composent la Confédération iroquoise; elle représente sa Porte de l'Est. La collectivité Wahta a été fondée quand un groupe de Mohawks de Kanesatake, près d'Oka, au Québec, a déménagé dans le canton de Gibson en 1881. Les Mohawks de Wahta descendent principalement des Mohawks qui faisaient partie de la Confédération des Cinq-Nations, qui comprenait également les Oneidas, les Onondagas, les Cayugas et les Sénécas. Lorsque les Tuscaroras ont intégré la Confédération au début des années 1700, cette dernière est devenue la Confédération des Six-Nations. La Confédération existe toujours, et les membres continuent de s'appeler « haudenosaunee » ou « peuple de la maison longue ».

La Nation Wahta est située à environ huit kilomètres de la ville de Bala, en Ontario, et elle est constituée de deux réserves : Indian River et Wahta Mohawk Territory. Au total, la superficie se chiffre à environ 14 795 acres de terrain. La Nation Wahta a négocié avec succès des ajouts à la réserve, dont une partie se situe à proximité de l'intersection du chemin 38 de Muskoka et de l'échangeur de l'autoroute 400. Ces ajouts offriront à la collectivité des possibilités de développement économique importantes dans un avenir rapproché. De plus, la collectivité compte 21 entreprises appartenant à des membres ou à la bande.

La Nation Wahta compte près de 750 personnes, dont 175 qui vivent dans la collectivité. La Nation entend travailler avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations pour élargir les options d'accèsion à la propriété, ainsi que pour offrir des logements locatifs supplémentaires sur le territoire.

*“Nous sommes ravis que nos membres disposent désormais d'options supplémentaires pour devenir propriétaires et pour rénover leur maison dans notre collectivité par l'entremise du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Nous renforcerons notre gouvernance dans le domaine du logement grâce à de nouvelles politiques et procédures qui permettront de simplifier l'achat et la mise à niveau des logements dans l'intérêt des membres de la collectivité. La nouvelle gouvernance permettra également de créer un marché immobilier, ce qui va simplifier l'achat et la vente de maisons dans la collectivité.*

*Nous attendons avec impatience des initiatives de développement des capacités qui profiteront à notre personnel et à notre collectivité dans son ensemble. Nous nous félicitons de cette nouvelle initiative de logement pour les Wahta Mohawks.”*

– chef Philip Franks



## Première Nation de Mattagami

La première nation de Mattagami regroupe les tribus des Ojibwés et des Oji-Cris, qui ont longtemps habité les rives de la rivière Mattagami et les régions du lac Mattagami, aussi loin que le cours supérieur de la rivière Moose de la côte de la baie James. En tant que signataire du Traité no 9, la Première Nation de Mattagami a été déplacée en 1921 après l'inondation de la collectivité d'origine à la suite d'un aménagement hydro-électrique. Le mot ojibwé « Mattagami » se traduit en français par « rencontre des eaux ».

De nos jours, près de 180 membres sur 580 résident dans la collectivité, qui se trouve à une distance en voiture de 80 kilomètres au sud-est de Timmins, ou à 20 kilomètres au nord-ouest de Gogama, en Ontario. Les efforts des membres de la collectivité et des élèves de l'école de Mattagami contribuent à réensemencer le lac de la collectivité de poissons très appréciés. Depuis le début de ses activités, la station piscicole de dorés de la Bande a introduit environ sept millions d'alevins de doré dans le réseau lacustre.

Il est évident que la Première Nation de Mattagami retire beaucoup de fierté de l'accession à la propriété puisque 45 habitations privées ont été construites. Les membres de la collectivité ont la possibilité d'être propriétaires de leur propre habitation lorsqu'ils ont payé entièrement un prêt au logement grâce à un Certificat de possession remis par la Première Nation. Un service consacré au logement gère le portefeuille de 69 logements de la collectivité, y compris les locations et les bâtiments réservés aux enseignants. En travaillant en partenariat avec le Fonds, la Première Nation de Mattagami souhaite renforcer sa capacité de logement et ses capacités administratives, de même que fournir aux membres un plus grand nombre d'options de propriété fondées sur le marché, au profit des générations à venir.

En 1962, la Première Nation de Mattagami a écrit une page d'histoire en élisant pour la première fois un chef de sexe féminin et un conseil composé uniquement de femmes. La Première Nation de Mattagami est représentée à l'échelon régional par le Conseil tribal Wabun et la Nation Nishnawbe-Aski.

*“La vision de la Première Nation de Mattagami d'une collectivité saine et dynamique est parfaitement conforme aux objectifs du Fonds. Ce nouveau partenariat permet à notre nation de continuer à accroître sa capacité de gouvernance à titre de collectivité autosuffisante et de mettre au point les outils nécessaires pour aider un plus grand nombre de nos membres à atteindre leur potentiel individuel de propriétaires dans notre collectivité.”*

- chef Chad Boissoneau



## Première Nation des Cris de Chapleau

La Première Nation des Cris de Chapleau, aussi appelée la réserve de Fox Lake, se trouve à cinq kilomètres au sud-ouest de la ville de Chapleau, en Ontario, au pied du bassin l'Arctique, où l'eau s'écoule en direction nord vers la baie James. La colonie originale des Cris de Chapleau s'est installée près de la rivière Nebskwashi, à l'est de la ville de Chapleau. En 1989, les Cris de Chapleau ont négocié un échange de terres pour y installer une communauté de façon permanente. En septembre 2016, les Cris de Chapleau ont conclu un accord avec le Canada pour une indemnisation et près de 4 000 mètres carrés de terres publiques de la province de l'Ontario en application des obligations non respectées aux termes du Traité 9. La Première Nation des Cris de Chapleau est un membre du Conseil tribal de Mushkegowuk et une associée politique et territoriale de la Nation nishnawbe-aski.

Environ 30 % des 420 membres de la Nation habitent dans la réserve d'une superficie de 10,36 km<sup>2</sup>. La Nation compte 38 maisons, dont la plupart sont des propriétés privées, ainsi qu'un foyer pour personnes âgées, un complexe de bureaux administratifs, un centre de santé, un garage de Services publics ainsi qu'une usine de traitement de l'eau. Le poste d'essence Pimii Kamik de même que les ateliers de réparation Chapleau Cree Small Engines et Chapleau Cree Auto/Truck Repair sont des entreprises détenues par la bande situées dans la communauté qui offrent des possibilités d'emploi et fournissent un accès à des services.

Les membres de la Première Nation des Cris de Chapleau retournent à la communauté, en raison d'une croissance possible de l'emploi dans le secteur minier. À l'aide du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, la Première Nation des Cris de Chapleau continue d'améliorer les conditions d'habitation et d'accroître la construction domiciliaire pour ses membres dans le cadre d'une stratégie de développement économique quinquennale visant à créer une nouvelle infrastructure et de nouvelles possibilités pour la communauté.

*“La Première Nation des Cris de Chapleau adopte le concept de bâtir des logements communautaires et d'instaurer une infrastructure pouvant répondre aux besoins de la communauté croissante. Nos enfants méritent d'avoir un environnement sain, et cela commence par un bon logement. Le développement futur favorisera la croissance et offrira aux nouveaux propriétaires des logements innovateurs à juste valeur marchande. La Première Nation des Cris de Chapleau compte construire des maisons et en assurer l'entretien au cours des prochaines saisons. Ce principe est fondé sur notre vision et nos valeurs d'investir dans la communauté et d'appuyer la gestion de notre entente sur les droits fonciers issus de traités.”*

– chef Keith Corston



## Nation Nuxalk

La Nation Nuxalk est située dans la forêt pluviale du Grand Ours en Colombie-Britannique, entourée par les montagnes abruptes de la chaîne côtière et nichée dans la vallée immaculée de Bella Coola. La collectivité principale est située au point de rencontre de la rivière Bella Coola et du bras Bentick de l'océan Pacifique.

Les Nuxalks dépendent traditionnellement des rivières et des cours d'eau qui traversent la vallée de 80 kilomètres. L'océan, les rivières et les ruisseaux fournissent de grandes quantités de saumons, d'eulakanes, de crabes dormeurs, de crevettes et d'autres fruits de mer. La vallée et les fjords fournissent une diversité de racines et de légumes traditionnels, de légumes verts, de baies sauvages et de gibier sauvage sur les territoires.

La collectivité est accessible par avion à partir de Vancouver, par traversier en provenance de Port Hardy et par la route à partir de Williams Lake, en Colombie-Britannique. Cette route sinueuse de 515 kilomètres est pavée à certains endroits, mais couverte de gravier dans d'autres. La partie de la route en gravier descend dans la vallée avec une pente à 18 % sur 19 kilomètres.

Dans la collectivité composée de deux villages, la moitié des 1 734 Nuxalks enregistrés de la nation vivent dans environ 260 unités, soit 216 maisons privées et environ 41 logements locatifs.

La Nation des Nuxalks travaille à accroître les possibilités de logement dans la collectivité, ainsi qu'à assurer la qualité de constructions qui tiennent compte du climat humide de la côte ouest et permettent de minimiser la combustion de combustibles fossiles, d'adopter des approches écologiques, de réaliser des économies d'énergie et surtout de respecter le style de vie économique de la vallée et de la collectivité de Bella Coola.

La Nation a apporté des changements importants à son approche en matière de construction. Elle a notamment conçu ses propres cahiers de devis d'immeuble, pratiques du code du bâtiment, et matériel de normalisation. De plus, elle a commencé à utiliser les ouvrages réalisés comme des possibilités de formation pour les membres de la Nation Nuxalk qui cherchent à apprendre des métiers.

La Nation Nuxalk, en partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, entend élargir ses options d'accession à la propriété aux membres et construire de nouvelles maisons adaptées aux besoins économiques, sociaux et culturels. Elle se réserve aussi la possibilité d'acheter dans la réserve, de refinancer ou d'effectuer des rénovations sur des maisons existantes dans la collectivité.

*“La Nation Nuxalk a embauché un champion pour gérer les questions liées au logement et aux actifs de la Nation. Cette embauche est soutenue par le chef et le conseil. L'arrivée d'une personne qui s'y connaît en gestion du logement sera bénéfique pour la Nation, car cette personne fera en sorte que les conflits internes n'auront aucune incidence sur la croissance de la Nation. L'embauche de cette personne devrait permettre d'utiliser les ressources disponibles à l'avantage de la Nation, de soutenir la collectivité et de renforcer ses capacités afin d'appuyer l'économie. La collaboration avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations stimulera la croissance de la Nation à l'avenir.”*

– chef Wally Webber



## Conseil des Mohawks d'Akwesasne

Le territoire mohawk d'Akwesasne est une collectivité qui compte plus de 12 000 Mohawks et dont les habitants peuplent la vallée du Saint-Laurent depuis des centaines d'années. Le territoire chevauche la frontière internationale entre les États-Unis (État de New York) et le Canada ainsi que la frontière provinciale entre le Québec et l'Ontario. La présence de ces frontières a entraîné la création d'administrations complexes dans l'ensemble du territoire d'Akwesasne, ce qui nuit à la réussite et complique la vie des membres de notre collectivité.

Le Conseil des Mohawks d'Akwesasne (CMA) gouverne la portion nord (canadienne) de la collectivité et s'efforce d'améliorer la qualité de vie de ses membres dans de nombreux domaines, dont celui du logement.

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations profite à la collectivité en fournissant des outils et des ressources supplémentaires pour éliminer les barrières et aider les membres à réaliser leur rêve d'accéder à la propriété.

*“Le logement demeure un des besoins les plus pressants de notre collectivité. Dans un territoire où plusieurs administrations entrent en jeu, l'accès à la propriété peut être très ardu à Akwesasne. Les programmes et les initiatives tels que le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations constituent les ressources dont le CMA a besoin pour relever nos défis uniques et permettre à un plus grand nombre de membres de notre collectivité d'obtenir des hypothèques et d'accéder à la propriété.”*

– le grand chef Abram Benedict



## Première Nation Wasauksing

La Première Nation Wasauksing est située sur la rive est de la baie Georgienne du lac Huron, à environ cinq kilomètres de l'autoroute 69 et trois kilomètres au sud-ouest de Parry Sound à Parry Island. Parry Island constitue la deuxième plus grande île du lac Huron, la superficie du territoire étant de 7 874 ha (19 457 acres). La collectivité des Anichinabés, des Potawatomis et des Odawas compte 1 300 membres, dont 400 d'entre eux habitent sur la réserve. La Nation, idéalement située dans le haut lieu touristique pittoresque du nord-centre de l'Ontario, se trouve parmi les 30 000 îles.

La Première Nation Wasauksing s'efforce d'offrir les mêmes possibilités à tous les membres de la collectivité afin qu'ils puissent s'épanouir, s'améliorer et réussir à faire croître l'économie tout en favorisant de façon continue leur développement social, traditionnel et spirituel. L'organisation, qui emploie environ 90 personnes, offre des programmes et des services dans divers secteurs, dont la santé, le développement économique, les services sociaux, les travaux publics, l'habitation, les terres, l'adhésion/citoyenneté et l'éducation.

À l'heure actuelle, la collectivité compte 183 maisons, plus de la moitié d'entre elles étant de propriété privée. Les autres maisons appartiennent à la Première Nation Wasauksing, qui en assure l'administration et l'entretien en tant qu'habitations locatives. Grâce au soutien financier du Programme de développement du potentiel du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, la Première Nation Wasauksing a amélioré ses mesures de rendement en instaurant une politique sur les ressources humaines et un guide des opérations de travaux publics. La Première Nation a également connu du succès dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle politique sur l'habitation.

Misant sur le programme des prêts du Fonds, la Première Nation Wasauksing est en mesure de garantir le financement d'une maison neuve, ou encore la rénovation ou la modernisation d'une maison existante, ou de créer d'autres solutions de logement de marché dans les réserves.

*“ La Première Nation Wasauksing est heureuse de pouvoir s'associer au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations afin d'offrir à ses citoyens d'autres options en matière de logement du marché pour qu'ils puissent construire ou rénover leurs propres maisons dans la collectivité. Le nouveau programme aidera les citoyens qui souhaitent devenir propriétaires à se prendre en charge, tout en aidant à pallier notre pénurie de logements. ”*

– chef Warren Tabobondung



## Première Nation de Lennox Island

La Première Nation de Lennox Island est une fière nation micmaque située dans la baie Malpeque, au large de la côte nord-ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Imprégnée de la culture et des traditions micmaques transmises de génération en génération depuis des temps immémoriaux, la collectivité est fière de son passé et de son présent et se dirige vers un avenir qui s'annonce prometteur et florissant. Accessible par une petite route en remblai et un pont, Lennox Island abrite environ 450 des 1 100 membres de la collectivité.

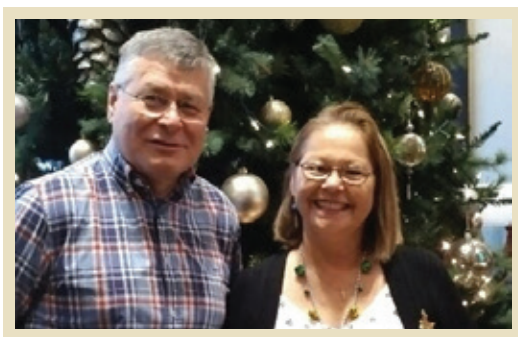
Depuis des milliers d'années, la baie Malpeque assure la subsistance de la nation micmaque. La baie est non seulement une source importante de nourriture pour la collectivité, mais elle est aussi une source de revenus générés par la pêche principalement au homard, aux huîtres et à d'autres crustacés. La baie Malpeque est mondialement reconnue pour sa riche histoire et sa beauté naturelle, des caractéristiques qui sont véhiculées par les informations et les visites offertes par le centre culturel micmac de Lennox Island.

Nous espérons que les revenus générés par la pêche permettront d'assurer un soutien financier aux programmes, aux services et au logement. Le logement des membres de la bande est l'une des priorités du conseil de bande de Lennox Island. Notre objectif consiste à offrir un accès équitable à des logements confortables et convenables à tous les membres de la bande qui souhaitent vivre dans la réserve.

La nation micmaque s'attend à ce que davantage de membres vivant hors réserve démontrent un intérêt pour l'accession à la propriété privée dans la collectivité avec le développement du lotissement destiné aux logements du marché. En partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, la Première Nation de Lennox Island aura accès à de nouveaux outils et à de nouvelles ressources au soutien de la gestion des logements, et pour étendre ses options en matière d'accès à la propriété offertes à ses membres pour la construction de maisons neuves et l'achat ou la rénovation de maisons existantes.

*“Nous concentrons nos efforts sur une stratégie en matière de logement. Ce partenariat entre la Première Nation de Lennox Island et le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations nous aidera à matérialiser notre vision qui consiste à fournir des logements à tous les membres de notre collectivité.”*

– chef Matilda Ramjattan



John Beaucage, président, chef Matilda Ramjattan,  
Première Nation de Lennox Island



## Première Nation de Skowkale

La Première Nation de Skowkale (Sq'ewqeyl en langue halkomelem) est située dans la vallée du haut Fraser, tout près de la ville de Chilliwack. La Première Nation de Skowkale, membre de la Nation Stó:lō, compte environ 265 membres.

Régie par un système de représentation familiale, la collectivité abrite environ 160 membres de la bande et environ 1 000 non-membres qui vivent sur des terres en possession commune louées. Quatre-vingt-dix pour cent des logements des membres sont des propriétés privées.

La collectivité a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer son système de gouvernance, ce qui a entraîné d'importants changements, à savoir la pleine compétence sur ses terres de réserve en vertu du Code foncier, l'application entière des politiques de logement, la promulgation d'une loi sur la gestion des finances et le statut de membre emprunteur de l'Administration financière des Premières Nations. Pour poursuivre sur cet élan de gouvernance efficace et d'indépendance économique marquée, le chef et le conseil de bande de la Première Nation de Skowkale ont fait le choix d'accorder moins d'importance au logement locatif et social et de mettre davantage l'accent sur l'accession à la propriété. À l'appui de cette initiative, la Première Nation de Skowkale développe un nouveau lotissement afin d'offrir des occasions d'accès à la propriété aux membres de la collectivité.

Les dirigeants de la Première Nation de Skowkale se sont adressés au Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations pour appuyer les efforts de la collectivité afin d'élargir la portée de ses politiques et de les harmoniser, d'aider à mettre en œuvre des initiatives d'éducation et de sensibilisation au soutien de l'accès à la propriété, et d'offrir aux membres des options qui encourageront la construction de maisons neuves, l'achat ou la rénovation de maisons existantes dans la collectivité.

*“Un vent de changement souffle actuellement sur nos collectivités. La Première Nation de Skowkale est heureuse de collaborer avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations afin d'améliorer notre offre de programmes de logement. Le soutien et l'expertise du Fonds nous aideront à satisfaire à nos besoins en matière de logement alors que nous poursuivons nos efforts menant à l'accès à la propriété pour nos membres.”*

– chef Mark Point



## Première Nation Kwantlen

À la suite d'un système de gouvernance traditionnel, la Première Nation Kwantlen (qui signifie « coureur infatigable » dans la langue traditionnelle des Kwantlen) fusionne des pratiques de gouvernance à la fois établies et modernes. La Première Nation Kwantlen est composée d'environ 294 membres, dont le quart vit dans une réserve, principalement dans la réserve indienne no 6 de l'île McMillan.

Grâce à la proximité de Fort Langley, en C.-B., et de la région métropolitaine de Vancouver, les membres de la collectivité bénéficient d'un fort niveau d'emploi. Des 41 maisons situées dans la réserve, la plupart sont des propriétés privées construites sur des terrains détenus par les Kwantlen. Le programme de logements locatifs selon l'article 95 de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a été mis en place dans la collectivité en 2011. Celle-ci travaille fort pour s'assurer d'une perception des loyers constante et d'une gestion des arriérés de loyers. Le chef et le conseil appuient fermement les membres qui souhaitent construire, acheter ou rénover leurs propres maisons.

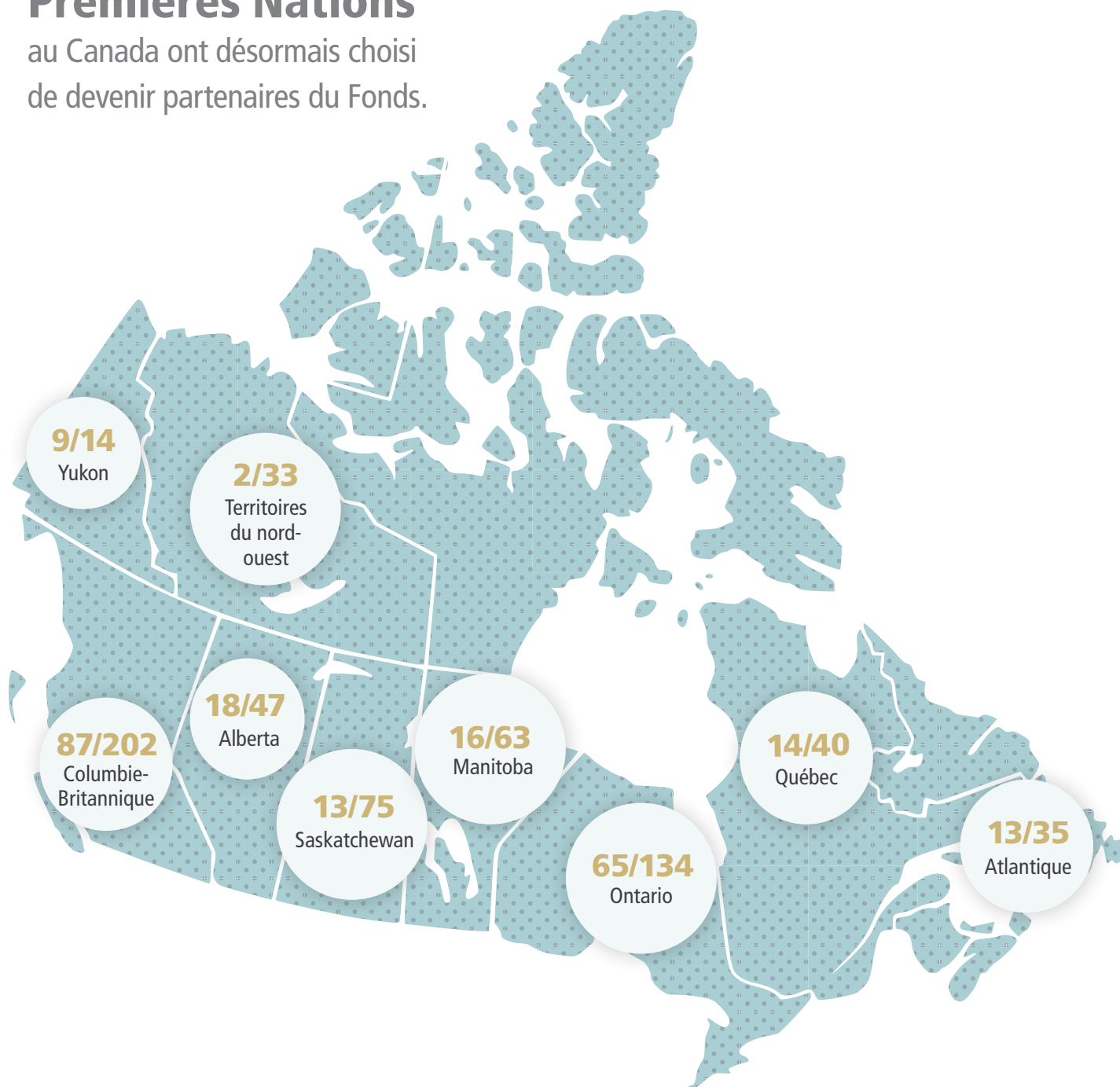
La Première Nation Kwantlen s'attend à ce que le Fonds soutienne ses efforts d'augmenter la disponibilité de terrains appropriés pour de futurs ensembles résidentiels, qu'il renforce et peaufine les politiques et les procédures en matière de logement et de terrain, en particulier pour l'accession à la propriété et les ententes de location avec option d'achat, et qu'il multiplie le nombre de propriétés privées. Les Kwantlen aimeraient également explorer un modèle d'affaires et de financement pour exploiter une maison de préparation à la vie quotidienne au sein de la collectivité.

*“Notre capacité continuant de se renforcer au sein de la Première Nation Kwantlen, nous sommes heureux de pouvoir établir des liens positifs afin de promouvoir la santé et la croissance continue de notre collectivité. Nous sommes heureux et enthousiastes à la perspective des occasions futures qui découlent de notre collaboration avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, et sommes persuadés que notre collectivité et les générations futures en tireront profit.”*

– Tumia Knott, conseillère et présidente, Seyem' Qwantlen Business Group

## La portée de notre action

Près de **40% des Premières Nations** au Canada ont désormais choisi de devenir partenaires du Fonds.



*“Nous avons observé la lenteur du changement et avons accepté le fait que si nous souhaitons construire ou acheter une maison, nous devons le faire nous-mêmes. Si j’ai un bon revenu, je peux construire tout ce que je veux et je dois payer. Il y a eu un léger changement de philosophie. En tout, 237 collectivités ont accepté ce changement. C’est plus du tiers de toutes les Premières Nations du Canada qui ont décidé de participer à un programme de logements du marché.”*

- John Beaucage, président

*“Les semences seront plantées, et elles ne feront que croître.”*

- Hector Winnipeg, conseiller, Siksika Nation

# Un aperçu de la situation financière

## LE FOND



**940**

**MILLION DE DOLLARS**

EN CRÉDIT POTENTIEL APPROUVÉ



**17**

PRÊTEURS

POUR SOUTENIR UNE ESTIMATION DE

**6 500**

MAISONS

## DÉPLACEMENTS

**270 640 \$**

DÉPENSÉS POUR LES DÉPLACEMENTS DU  
PERSONNEL EN 2017



**126 VOYAGES**

DANS L'ENSEMBLE DU PAYS



**ENVIRON**

**2 150 \$/PAR DÉPLACEMENT**



**233  
RÉUNIONS**

RÉALISÉ DES GAINS  
D'EFFICACITÉ EN TEMPS  
ET EN COÛTS

## DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL

**1,3 MILLIONS DE DOLLARS**

LE MONTANT DÉPENSÉ POUR  
LE DÉVELOPEMENT DU POTENTIEL EN 2017



Pow-wow, Première Nation de Long Plain

# DISCUSSION ET ANALYSE POUR LA GESTION

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ». Le Fonds vise à faciliter l'accès au financement pour les logements du marché dans les collectivités des Premières Nations ainsi qu'à développer le potentiel des Premières Nations en matière d'administration continue des logements du marché. C'est à la réalisation de cet objectif que le Fonds s'emploie dans le cadre de ses activités opérationnelles fondamentales. Le présent rapport fournit un résumé des mesures du rendement et des résultats de 2017. Les mesures de rendement indiquées dans le présent document sont celles du Plan d'activités de 2017, qui a été approuvé par le ministre.

## Objectif 1.0 : Mettre en œuvre le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit

Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit a été créé pour qu'une garantie s'ajoute aux fins des programmes de prêts au logement dans les réserves. Il aide les Premières Nations à établir de tels programmes avec les prêteurs.

La garantie prévue par le mécanisme fait que les prêteurs peuvent consentir leurs prêts selon des modalités plus favorables qu'en temps normal. Cela pourrait prendre la forme de taux d'intérêt réduits ou d'autres modalités plus avantageuses (diminution ou élimination des frais d'accès aux programmes, acquittement des charges administratives des Premières Nations qui ont elles-mêmes un travail à faire lorsqu'il s'agit de garantir un prêt, etc.).

Le mécanisme d'amélioration des modalités de crédit assure aux prêteurs et aux assureurs tiers que le prêt à l'habitation consenti dans une collectivité des Premières Nations admissible est remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit (AMC) conclue, si la Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutenir les efforts des Premières Nations en vue d'établir des programmes de prêts à l'habitation dans les réserves</li><li>• Soutenir les Premières Nations pour l'obtention de modalités favorables dans ces mêmes programmes</li><li>• Identifier des prêteurs pour les prêts à l'habitation dans les réserves</li><li>• Assurer une administration efficace du Fonds par des mesures rapides de production de rapports, de traitement des demandes et d'exécution des prêts</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Faire la promotion et assurer la communication</li><li>• Fournir des services de développement des affaires</li><li>• Sélectionner les prêteurs admissibles</li><li>• Qualifier et sélectionner les Premières Nations admissibles</li><li>• Effectuer de la surveillance et des évaluations de la conformité</li><li>• Créer et produire des rapports</li><li>• Traiter les demandes et payer les réclamations</li></ul>

Principaux indicateurs de rendement-Plan de 2017	Résultats de 2017
20 nouvelles demandes	14 nouvelles demandes
22 nouvelles admissions de Premières Nations	12 nouvelles admissions de Premières Nations
495 prêts approuvés	56 prêts approuvés
	1 nouveau prêteur approuvé

Le nombre actuel de Premières Nations approuvées pour l'AMC et de prêts garantis reflète le délai imprévu nécessaire pour faire accepter le Fonds aux Premières Nations comme autre forme de financement de l'accession à la propriété dans les réserves et, une fois l'approbation obtenue, le délai requis pour informer les citoyens des nombreux aspects de l'accession à la propriété. Il ressort de l'expérience du Fonds que de nombreuses personnes qui demandent un prêt essuient un refus jusqu'à ce qu'elles règlent les questions de crédit, ce qui prend du temps.

La cible de 495 prêts approuvés pour 2017 était fondée sur un projet d'approbation de 234 Premières Nations pour l'amélioration des modalités de crédit jusqu'à la fin de 2016, en calculant que le Fonds soutenait en moyenne neuf prêts annuels par Première Nation. À la fin de 2016, le Fonds avait approuvé 100 Premières Nations pour l'AMC, et 166 prêts pour 199 logements. Parmi les 100 Premières Nations approuvées pour l'AMC à la fin de 2016, le Fonds a garanti des prêts pour 17 d'entre elles, dans une mesure de 1 à 53 prêts d'habitation par Première Nation.

Par ailleurs, une Première Nation ayant reçu l'approbation pour l'AMC en 2011 a été en mesure de garantir 400 nouvelles maisons au cours des cinq prochaines années. En raison d'une grave inondation survenue en 2013 qui a détruit plus de 150 maisons existantes d'une Première Nation, ses efforts pour construire de nouvelles maisons ont été retardés. La Première Nation a commencé à recevoir des demandes au printemps de 2015 et, à la fin de 2017, elle avait garanti six logements dans le cadre du programme de l'AMC du Fonds, d'autres étant prévus en 2018.

En 2017, le Fonds a approuvé 14 demandes des Premières Nations, ce qui représentait six unités de moins que l'objectif, soit 20. Cette situation est en partie attribuable au fait que, durant les premières années, il y avait une demande refoulée des Premières Nations pour tirer parti de cette nouvelle forme possible d'accession à la propriété pour leurs membres. Au fil du temps, le nombre de Premières Nations qui présenteront une demande au Fonds devrait diminuer chaque année.

À la fin de 2017, le Fonds avait reçu des demandes de 237 des 634 Premières Nations du Canada. Cela représente environ 37 % des Premières Nations et démontre clairement une demande croissante de partenariat avec le Fonds. À la fin de 2017, le Fonds existait depuis neuf ans et demi. Dans les quatre dernières années, le Fonds a reçu 119 demandes, soit plus de 50 % de toutes les demandes reçues, ce qui illustre l'élan de plus en plus positif. Depuis ses débuts jusqu'à la fin de 2014, le Fonds a garanti 72 prêts pour 90 logements. Au cours des trois dernières années (de 2015 à 2017), le Fonds a garanti 143 prêts de plus pour 165 logements. Cela porte les garanties du Fonds à 215 prêts pour 255 logements à la fin de 2017, ou 65 % de l'ensemble des logements garantis dans les trois dernières années.

Cela illustre la tendance positive des résultats du Fonds. Avant 2017, le Fonds avait approuvé une somme potentielle de 895 millions de dollars de crédit pour des garanties relatives à des prêts à l'habitation. À la fin de 2017, ce chiffre potentiel atteignait 943 millions de dollars, soit une augmentation de 48 millions de dollars ou 5 %. Le Fonds existe maintenant depuis plus de neuf ans, et son personnel continue d'apprendre de ses expériences.

À la fin de 2017, on avait reçu un total de 237 demandes. Cent douze demandes ont été approuvées pour l'amélioration des modalités de crédit (AMC) et le développement du potentiel (DP), 83 demandes ont été approuvées pour le développement du potentiel seulement et 42 demandes étaient à l'étude.

Selon les résultats enregistrés à la fin de 2017, 57 % des demandes évaluées (112 sur 195) ont été jugées admissibles à l'amélioration des modalités de crédit et au développement du potentiel. Pour ce qui est des autres 43 %, toutes ont été approuvées pour le développement du potentiel, 88 étaient admissibles originalement pour le DP, cinq avaient progressé et étaient jugées admissibles pour l'AMC (une en 2012, qui avait été jugée admissible pour le DP en 2010; deux en 2013, dont une qui avait été jugée admissible pour le DP en 2010 et l'autre en 2011; et deux en 2017, dont une qui avait été jugée admissible pour le DP en 2011 et l'autre en 2014). L'analyse des demandes d'amélioration des modalités de crédit approuvées jusqu'à maintenant permet de prévoir que 12 prêts d'habitation par collectivité par exercice seront obtenus au cours des cinq prochains exercices, à hauteur de 145 000 \$ par prêt, en moyenne. Ce chiffre se compare à neuf prêts d'habitation de 150 000 \$ par exercice en moyenne selon les cibles initiales. L'activité de prêt par Première Nation est inférieure au nombre de demandes reçues des Premières Nations admissibles, mais c'est aux membres des Premières Nations qu'il incombe de décider du taux de progression. Comme il a été mentionné précédemment, de nombreux propriétaires fonciers potentiels règlent leurs problèmes de crédit, en plus d'épargner l'acompte requis.

En 2017, le Fonds a continué de concentrer des ressources précises sur les Premières Nations qui étaient les plus aptes à devenir opérationnelles en vertu du programme d'amélioration des modalités de crédit. Cela a permis d'apporter un soutien additionnel aux collectivités déterminées à se lancer dans les logements du marché. Le Fonds continue d'avoir trois postes de consultant, lesquels sont consacrés strictement à l'amélioration des modalités de crédit et à l'obtention de prêts individuels.

Pendant l'année 2017, le Fonds a fourni 37 garanties de prêt partielles à des prêteurs tiers dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit pour 56 logements, pour atteindre un total de 215 garanties de prêt partielles pour 255 logements. Au 31 décembre 2017, la valeur totale des prêts était de 42,5 millions de dollars, et 10 % de cette valeur, soit 4,3 millions de dollars, était garantie par le Fonds. Au 31 décembre 2017, on a estimé à 165 502 \$ le passif du Fonds pour ce montant garanti d'environ 4,3 millions de dollars. Le Fonds n'a jamais eu à payer de réclamations à des prêteurs jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2017, il y avait 15 prêts en arrérages, ce qui représentait 7 % du total des 215 prêts impayés. Les sommes en arrérages étaient de 22 516 \$, ce qui représente 0,05 % de la valeur totale des prêts impayés, qui s'élèvent à 42,5 millions de dollars. Ces prêts en arrérages accusent des retards de 15 à 120 jours. Par comparaison, six prêts étaient en arrérages à la fin de 2016, pour un total de 9 329 \$, et à la fin de 2015, 11 prêts étaient en arrérages, pour un total de 20 481 \$. C'est en 2015 qu'on a constaté pour la première fois que des prêts garantis par le Fonds se sont trouvés en arrérages.

Un prêt est considéré en arrérages tant que les montants impayés ne sont pas remboursés totalement, même quand des versements partiels sont effectués. Le calcul estimatif du passif en souffrance du Fonds est fondé sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. La méthodologie a fait l'objet d'un examen poussé en prévision de l'établissement des états financiers de 2017. Le passif à la fin de 2017, soit 165 502 \$, était plus grand qu'à la fin de 2016, soit 263 750 \$. Bien qu'il y ait eu plus de prêts en arrérages et que les montants en arrérages aient été plus élevés à la fin de 2017, le chiffre moins élevé du passif reflète une méthodologie révisée qui tient compte du risque réduit de paiement réel par le Fonds, étant donné que le nombre moyen de jours en arrérages a diminué de façon constante au cours de la période de 2015 à 2017, et que le Fonds n'a jamais eu à payer de réclamations à des prêteurs dans le cadre du programme d'AMC. Par conséquent, l'écart de 98 248 \$ a été porté aux charges en 2017 dans l'état des résultats et l'on a comptabilisé une réduction du compte du passif au bilan de 2017. Cette charge et ce passif ont été inscrits pour la première fois en 2013.

## Objectif 2.0 : Mettre en œuvre le Programme de développement du potentiel

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel (DP) qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer. La mise en œuvre et le maintien d'un programme de logements du marché dans une collectivité sont fonction de plusieurs facteurs, notamment : un gouvernement fort et stable, un cadre de régie qui inclut des dispositions législatives, des politiques et des processus permettant la production de logements, des professionnels qui peuvent appliquer et communiquer les orientations du gouvernement, et l'éducation, les entreprises et les services de santé. Les résidents doivent pouvoir compter sur des services pour répondre aux besoins des familles. Le roulement de la main-d'œuvre se poursuit régulièrement par les promotions et les départs à la retraite. La formation en cours d'emploi est nécessaire pour le maintien à jour des compétences et la formation des nouveaux employés afin que le système continue de fonctionner. Cela peut être particulièrement difficile dans les collectivités plus petites ou éloignées où l'accès à un bassin de compétences plus restreint peut poser un problème.

Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres. Le budget maximal affecté au Programme de développement du potentiel pour un exercice donné ne peut dépasser 50 % du bénéfice net de l'exercice précédent, le bénéfice net étant égal au revenu de placements moins les charges. Toute somme non dépensée à la fin d'une année peut être reportée pour être dépensée dans les exercices suivants, selon les modalités approuvées dans les plans d'affaires annuels.

En fournissant le Programme de développement du potentiel à environ 120 collectivités jusqu'ici, le Fonds a mis au point plus de 500 produits pour les besoins particuliers des Premières Nations. Il a réorienté ses efforts en développement du potentiel en offrant les produits qu'il a mis au point à de nouvelles collectivités et en les adaptant aux besoins qui leur sont propres. Un répertoire des produits créés par le Fonds a été constitué et certains produits aujourd'hui dépouillés de toute marque d'identification peuvent être proposés comme point de départ à d'autres Premières Nations. Cette démarche aide à étendre le plus possible le financement du Programme de développement du potentiel, mais elle ne saurait suffire. Il peut sembler raisonnable d'utiliser les produits existants, mais ceux-ci pourraient ne pas toujours convenir si les Premières Nations qui les reçoivent vivent dans un contexte différent de celles des Premières Nations où les produits ont été conçus à l'origine. Encore faut-il les personnaliser en fonction des besoins particuliers de chaque Première Nation et, à cet égard, il est essentiel d'offrir une formation au niveau des dirigeants, des administrateurs et des citoyens, si l'on veut apporter des modifications aux politiques et aux procédures.

Le Fonds s'attend à une demande accrue pour des services de développement du potentiel par rapport aux services déjà approuvés et à une adhésion et participation plus grande des Premières Nations. Ajoutons que, en raison du roulement naturel du personnel au sein des Premières Nations, on demande souvent au Fonds de reprendre la formation dans des collectivités déjà admises à l'amélioration des modalités de crédit. Cette demande supplémentaire exerce une pression à la hausse sur les coûts des services de développement du potentiel. Cette pression ascendante est contraire à la pression qui s'exerce vers le bas sur le financement du développement du potentiel en raison de la baisse des revenus de placements attribuable à des taux d'intérêt plus faibles.

Puisque les services de développement du potentiel sont financés par ce revenu et que, dans ce domaine, les perspectives s'assombrissent à mesure que fléchissent les taux d'intérêt, on fera pression pour que le Fonds « fasse plus avec moins ». Selon les prévisions actuelles, le revenu net sera insuffisant pour le maintien des services en question à des niveaux raisonnables. Voilà pourquoi le Fonds sollicitera — tout en demeurant autosuffisant — l'approbation du gouvernement pour modifier la façon dont le financement du développement du potentiel sera établi.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les efforts de développement du potentiel des Premières Nations pour qu'elles puissent avoir accès et maintenir leur participation au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.</li> <li>• Appuyer les efforts de développement du potentiel des Premières Nations, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les dirigeants</li> <li>○ les administrateurs</li> <li>○ les citoyens</li> </ul> </li> <li>• Soutenir le développement du potentiel des Premières Nations pour remédier aux prêts improductifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir et fournir des outils de promotion et de communications pour accroître la sensibilisation et la participation.</li> <li>• Approuver l'utilisation de fonds du Programme de développement du potentiel des Premières Nations.</li> <li>• Collaborer avec les Premières Nations admissibles à la création de plans de développement du potentiel.</li> <li>• Trouver des produits et des conseillers qualifiés pour répondre aux besoins en développement du potentiel.</li> <li>• Établir des priorités de paiement et d'utilisation des fonds de développement du potentiel conformément aux plans établis dans ce domaine.</li> <li>• Assurer une surveillance et une évaluation permanentes du respect des modalités de crédit.</li> <li>• Créer et produire des rapports sur les activités.</li> <li>• Élaborer de nouveaux outils de développement du potentiel en fonction des besoins des Premières Nations.</li> </ul>

Principaux indicateurs de rendement-Plan de 2017	Résultats de 2017
11 Premières Nations nouvellement admises au DP et à l'AMC	10 Premières Nations nouvellement admises au DP et à l'AMC
9 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement	11 Premières Nations nouvellement admises au DP seulement
11 Premières Nations aidées par les fonds affectés au DP deviennent admissibles à l'AMC	2 Premières Nations aidées par les fonds affectés au DP deviennent admissibles à l'AMC
Nouvelle force tangible dont fait preuve une collectivité grâce au financement du DP	La planification de l'utilisation du territoire a été réalisée dans plusieurs collectivités, ouvrant la voie à un développement éclairé, y compris la construction résidentielle
Engagements en matière de financement du DP pris envers les collectivités des Premières Nations	Au cours de l'exercice, 1 277 564 \$ ont été investis dans le DP. De nouveaux engagements d'environ 600 000 \$ étaient en instance à la fin de l'exercice pour des travaux qu'il reste à accomplir
Nouveaux outils et matériel élaborés pour satisfaire à un besoin particulier	Des lois sur les biens immobiliers matrimoniaux tenant compte des normes culturelles ont été élaborées et ratifiées dans certaines collectivités.

Le Fonds possède des consultants qualifiés qui peuvent aider les collectivités des Premières Nations à atteindre leurs objectifs. Ils ont été évalués et ont satisfait aux critères de consultant du Fonds. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, deux des collectivités qui ont été précédemment approuvées pour le DP seulement ont été admises à l'AMC en 2017; l'une des collectivités a été approuvée pour le DP en 2011, l'autre en 2014. La différence entre les années d'approbation témoigne de la rapidité avec laquelle chaque collectivité a traité les éléments nécessaires pour démontrer qu'elle était prête à mettre en œuvre et à maintenir un programme de logements du marché, ainsi que de la complexité du processus.

Les dépenses pour le DP en 2017, soit 1 277 564 \$, ont été inférieures à celles de 2016 de 204 608 \$ ou 14 %. La diminution est attribuable à deux raisons : (1) durant 2017, d'autres fonds du gouvernement fédéral étaient disponibles qui ont aidé à répondre aux besoins des Premières Nations et ont atténué une partie des pressions s'exerçant sur le Fonds; (2) on a consenti un effort conscient pour respecter le budget approuvé par le ministre pour les dépenses de DP de 3 800 000 \$ selon le Plan des activités de 2017. De plus, dans certains cas, il y a eu des initiatives à coûts partagés qui ont réduit le montant du Fonds qu'il fallait dépenser. Il faut noter que ces fonds ne sont pas perdus et demeurent disponibles pour les initiatives de développement du potentiel pour les années suivantes.

Année	Budget approuvé par le ministre (\$)	Sommes réelles dépensées pour le DP (\$)	Augmentation (diminution) des dépenses effectives par rapport à l'année précédente (\$)
2008*	0	0	n/a
2009	1 547 000	2 500	2 500
2010	2 792 412	183 382	180 0882
2011	1 485 000	1 022 903	839 521
2012	2 727 000	2 041 603	1 018 700
2013	3 577 500	2 880 541	838 938
2014	3 834 000	5 404 490	2 523 949
2015	3 888 000	4 476 964	(927 526)
2016	3 888 000	1 482 172	(2 994 792)
2017	3 800 000	1 277 564	(204 608)
	27 538 912	18 772 119	

\* Le Fonds n'avait pas l'autorisation de dépenser de l'argent pour le DP en 2008 puisqu'il ne disposait d'aucun revenu net d'une année précédente.

Il faut noter que le Fonds s'autofinance. Le développement du potentiel est entièrement financé à partir de l'investissement d'une contribution en immobilisations de 300 millions de dollars du gouvernement fédéral pour l'établissement du Fonds. Il n'y a pas d'argent fédéral additionnel qui est fourni.

Le financement du développement du potentiel pour tous les éléments sauf les frais de scolarité n'est avancé que lorsque les produits sont préparés et acceptés par le Fonds et la Première Nation. Ce processus, qui assure un produit de haute qualité, affecte directement les sorties de fonds dans une année donnée. Les investissements dans le DP ont continué d'augmenter au cours des six premières années de l'existence du Fonds (de 2008 à 2014). Il a diminué au cours des dernières années parce que, comme nous l'avons déjà mentionné, les Premières Nations ont eu accès à d'autres fonds du gouvernement fédéral, et des efforts ont été déployés pour réduire les dépenses de développement du potentiel afin de respecter le budget approuvé par le ministre. Les activités de développement du potentiel de 2017 se résument comme suit :

- douze consultants ont signé des contrats pour des travaux liés au DP dans 25 Premières Nations;
- cinq formateurs de groupes ont donné de la formation sur le DP à cinq Premières Nations;
- vingt et un établissements d'enseignement ont donné de la formation pour 71 initiatives dans 33 Premières Nations.

En début d'année 2018, le Fonds porte un solde de 8 739 329 \$ disponible pour les dépenses de développement du potentiel des prochaines années. Le montant qui pourra être dépensé en 2018 sera assujéti à l'approbation du ministre. Tout montant non dépensé à la fin de 2018 peut être reporté aux exercices postérieurs, à condition que le report soit approuvé dans le plan des activités.

## Objectif 3.0 : Gérer efficacement les services de placement

Les lignes directrices sur les placements qui émanent du ministère des Finances définissent la façon dont l'apport initial du gouvernement du Canada, y compris l'apport reçu par le Fonds, peut être investi. Ces lignes directrices exigent l'établissement d'un énoncé de politique de placement et d'une stratégie d'investissement chaque année. L'énoncé de politique de placement limite les types de moyens d'investissement permis. Compte tenu du contexte actuel des faibles taux d'intérêt, les perspectives qui s'offrent à court terme pour le revenu de placements sont plus modestes que par le passé.

Le Fonds prendra des mesures pour examiner toutes les possibilités d'accroître ses revenus en toute sécurité et conformément au cadre établi par le ministre des Finances. De concert avec son gestionnaire de l'investissement et d'autres spécialistes, le Fonds examinera les risques et les possibilités d'obtention de rendement supérieur. S'il est question de modifier en substance l'énoncé de politique de placement, les fiduciaires sollicitent l'approbation du bailleur de fonds conformément à l'article 8.2 de la convention de financement, ainsi que l'approbation du ministre des Finances, avant d'appliquer toute nouvelle stratégie.

En 2017, toutes les activités d'investissement ont été menées conformément à l'énoncé de politique de placement ainsi qu'à la stratégie d'investissement du Fonds, qui sont réexaminés chaque exercice. Le revenu de placements constaté en 2017 a été suffisant pour couvrir les frais d'administration ainsi que le financement des exigences de développement du potentiel en 2017.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Posséder en tout temps des liquidités suffisantes pour pouvoir répondre aux besoins des activités.</li> <li>• Conserver et faire croître le capital pour maintenir et accroître la capacité du Fonds à exercer ses activités de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir l'actif conformément à l'énoncé de politique de placement et à la stratégie annuelle correspondante.</li> <li>• Maintenir un compte de dépôt pour la détention des titres.</li> <li>• Surveiller et déclarer régulièrement le rendement et la position à ce compte.</li> <li>• Examiner chaque année l'énoncé de politique de placement et la stratégie correspondante.</li> </ul>

Principaux indicateurs de rendement-Plan de 2017	Résultats de 2017
Préserver le capital	La valeur nette du Fonds, c'est-à-dire ses apports reportés, a augmenté en 2017 pour passer de 349,4 millions de dollars au début de l'année à 355 millions de dollars à la fin de l'année, ce qui représente une hausse de 5,6 millions de dollars ou 1,6 %. L'apport initial du gouvernement fédéral était de 300 millions de dollars.
Un revenu de placements est disponible à des fins d'administration et de développement du potentiel	Les revenus de placements se sont chiffrés à 10 654 023 \$. Les revenus de placements ont dépassé le total des frais de \$5 670 929

## Objectif 4.0 : Gérer efficacement le Fonds

Pour demeurer solide et capable de remplir son mandat, le Fonds s'appuie sur de saines politiques de gestion des risques et des finances, sur des processus et des systèmes de technologie de l'information fiables et efficaces et sur une gestion efficace des ressources humaines.

Objectifs	Activités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la réalisation des objectifs du Fonds par :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Une saine gestion des finances et des risques;</li> <li>◦ Des processus efficaces et fiables en technologie de l'information;</li> <li>◦ Une gestion efficace des ressources humaines</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les comptes bancaires du Fonds, traiter les dépenses, préparer les rapports et les états nécessaires et produire les déclarations réglementaires</li> <li>• Produire le plan d'activités</li> <li>• Produire le rapport annuel</li> <li>• Gérer les ressources humaines</li> <li>• Passer des marchés pour obtenir tous les biens et services nécessaires</li> <li>• Tenir à jour les politiques, les procédures et les lignes directives du Fonds</li> <li>• Déterminer et apporter les améliorations nécessaires aux processus</li> </ul>
Principaux indicateurs de rendement-Plan de 2017	Résultats de 2017
10 réunions du Conseil	10 réunions du Conseil tenues
27 réunions des comités	23 réunions des comités tenues
Production du plan d'activités	Plan d'activités de 2018 produit et envoyé au ministre
Production du rapport annuel	Rapport annuel de 2016 produit et envoyé au ministre
États financiers préparés en temps utile	Les états financiers vérifiés de 2016 ont été préparés et envoyés au bailleur de fonds à temps.

Le Fonds a préparé et a produit en temps opportun les rapports suivants :

1. les états financiers trimestriels à l'intention du bailleur de fonds, conformément à la convention de financement du Fonds;
2. les rapports financiers trimestriels à l'intention du gouvernement fédéral aux fins d'intégration dans les Comptes publics du Canada.

De plus, le Fonds a produit en temps opportun des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies (« déclarations ») pour l'exercice 2016 indiquant un revenu imposable nul. Le Fonds a produit ces déclarations indiquant un revenu imposable nul pour les exercices de 2008 à 2016. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») envoyés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun des neuf exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2013 est maintenant terminée.

Compte tenu des résultats attendus de la Stratégie nationale sur le logement, le ministre a demandé au Fonds de préparer un plan d'activités d'un an pour 2018 au lieu du plan d'activités quinquennal habituel. Ce plan d'un an a été préparé et présenté au ministre dans un délai raisonnable, puis approuvé par celui-ci au début de 2018.

Le rapport annuel de 2016 a été achevé et envoyé au ministre en temps utile.

En 2016, le Fonds a recruté un nouveau fournisseur de soutien de la technologie de l'information. Les capacités du Fonds en matière de technologie de l'information ont continué à croître en 2017.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats financiers et les prévisions sont présentés ci-dessous :

	Plan de 2017 (\$)*	Résultats de 2017 (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	13 039 000	27 425 183
Placements à long terme	337 282 000	328 818 985
Apports reportés	347 506 000	355 022 890
Revenus de placements	10 387 000	10 654 023
Charges d'administration	4 904 868	3 803 778
Dépenses en développement du potentiel	3 800 000	1 277 564
Fonds disponibles pour le développement du potentiel en 2018***	4 000 000	8 739 329

\* Les chiffres du plan indiqués ci-dessus sont ceux du Plan d'activités approuvé pour 2017.

\*\* La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les intérêts courus à recevoir.

\*\*\* Les dépenses prévues au budget pour le DP pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du plan d'activités annuel.

Le Fonds déploie ses activités dans un environnement dynamique caractérisé par des facteurs économiques et sociaux en changement perpétuel qui rendent difficile la planification opérationnelle, surtout pendant une période de transition au niveau fédéral qui est définie par une nouvelle stratégie nationale sur le logement. Bien que les chiffres globaux correspondent aux projections faites en 2016 pour l'exercice 2017, certaines dépenses sont inférieures aux montants prévus, que ce soit volontairement ou non. Toutefois, les réussites du Fonds tout au long de l'année 2017 témoignent de sa détermination à réussir et de la souplesse avec laquelle il s'adapte à son environnement changeant.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à long terme et les apports reportés ont tous dépassé les montants prévus puisque les dépenses réelles totales ont été inférieures d'environ 7,0 millions de dollars à celles qui ont été prévues pour la période de 2016-2017.

Selon l'énoncé 2016 de la politique de placement du Fonds, un minimum de 2 % des placements devait être détenu sous forme de trésorerie et d'équivalents (qui comprennent les intérêts courus à recevoir), ce qui a permis de détenir un maximum de 98 % des placements dans des instruments à revenu fixe à long terme. Bien qu'aucune modification n'ait été apportée à cette exigence en 2017, on prévoyait un changement dans la composition des instruments à revenu fixe à long terme pour 2018 afin d'autoriser les placements dans des obligations de sociétés. Au 31 décembre 2017, le Fonds avait indiqué un solde plus élevé en trésorerie et en équivalents de trésorerie par rapport à 2016 et au budget, de manière à ce que des fonds puissent être investis dans des obligations de sociétés en 2018. Les pourcentages réels à la clôture de 2017 étaient de 92,3 % (97,1 % en 2016) en instruments à long terme et de 7,7 % (2,9 % en 2016) en trésorerie et équivalents.

Les revenus de placements étaient légèrement supérieurs, soit de 267 000 \$, aux montants prévus, car, même si les rendements de la tranche à long terme du portefeuille du Fonds étaient inférieurs aux prévisions en raison des dépenses moindres en 2016-2017, comme nous l'avons mentionné précédemment, le Fonds disposait de plus d'argent que prévu pour investir dans les placements à long terme.

Les charges d'administration ont été inférieures d'environ 1,1 million de dollars par rapport aux prévisions, surtout à cause de la sous-utilisation des fonds destinés aux frais de déplacement, aux services techniques et professionnels ainsi qu'à la gouvernance fiduciaire. Les frais de déplacement liés aux visites sur place étaient également plus faibles que prévu en raison du nombre de demandes reçues des Premières Nations (14 demandes reçues sur 20 demandes prévues). Le nombre réel de Premières Nations déclarées admissibles à l'AMC en 2017 a aussi été moindre que prévu (12 demandes approuvées sur 22 approbations prévues). Le personnel du Fonds a réalisé des économies de frais de déplacement et a gagné du temps en consolidant plusieurs rencontres et visites avec des collectivités des Premières Nations et à des prêteurs dans un même déplacement. En ce qui concerne les honoraires, le Fonds a engagé des coûts moindres pour les salaires et les avantages sociaux en raison du roulement du personnel au cours de l'année. Les coûts de la gouvernance fiduciaire ont été moins élevés que prévu, car les prévisions étaient fondées sur un effectif complet de neuf fiduciaires, alors que seulement six d'entre eux étaient réellement désignés en 2017.

Les dépenses pour le développement du potentiel étaient inférieures d'environ 2,5 millions de dollars au montant prévu pour plusieurs raisons. Le montant des fonds que le gouvernement fédéral, notamment AANC et la SCHL, offre aux Premières Nations, a augmenté, ce qui a permis de répondre à certains besoins des Premières Nations et d'atténuer une partie des pressions s'exerçant sur le Fonds. De plus, certaines Premières Nations n'ont pas eu besoin de tous les fonds de développement du potentiel réservés en 2017; de plus, des occasions de partager les coûts avec le Fonds se sont présentées dans le cadre de certaines initiatives. Le Fonds s'est aussi efforcé consciemment de respecter le budget approuvé par le ministre pour les dépenses de développement du potentiel, de l'ordre de 3,8 millions de dollars, selon le Plan d'activités de 2017. Il convient de noter que ces fonds de DP ne sont pas perdus et demeurent disponibles pour des initiatives de développement du potentiel pour les années suivantes.

Selon les résultats de 2017, un financement maximal de 8 739 329 \$ sera disponible pour les dépenses de développement du potentiel en 2018. Les dépenses réelles pour le développement du potentiel pour un exercice donné doivent être approuvées par le ministre responsable de la SCHL dans le cadre du plan d'activités annuel. Le ministre a approuvé des dépenses de 4,0 millions de dollars pour le développement du potentiel en 2018. Tout montant non dépensé à la fin de 2018 peut être reporté et affecté aux activités de développement du potentiel pendant les exercices ultérieurs.

# ETATS FINANCIERS

## Rapport des auditeurs indépendants

Aux fiduciaires du

### Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, qui regroupent le bilan au 31 décembre 2017 et les états des résultats, des variations des apports reportés et des flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres explications.

#### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### Responsabilité des auditeurs

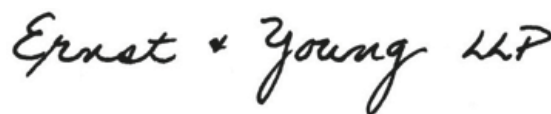
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes canadiennes généralement reconnues. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne exercé par l'entité pour assurer la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion

Nous sommes d'avis que les états financiers présentent équitablement, à tous les égards importants, la situation financière du **Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations** au 31 décembre 2017, ainsi que les résultats de ses activités, les changements de l'apport reporté et des flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur public.



Ottawa, Canada  
Le 7 mars 2018

Comptables professionnels agréés  
Experts comptables autorisés

# ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au décembre 31		
ACTIF	2017 (\$)	2016 (\$)
<b>À court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 3]	26 296 478	8 853 806
Intérêts courus à recevoir	1 128 705	1 233 823
Charges payées d'avance	37 854	36 336
Débiteurs	-	2 383
<b>Total de l'actif à court terme</b>	<b>27 463 037</b>	<b>10 126 348</b>
Placements à long terme [note 4]	328 818 985	340 658 262
Immobilisations, montant net [note 5]	140 747	180 601
	<b>356 422 769</b>	<b>350 965 211</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs et charge à payer [notes 6 et 14]	1 174 093	1 265 524
<b>Total du passif à court terme</b>	<b>1 174 093</b>	<b>1 265 524</b>
Passif lié à la garantie de l'amélioration des modalités de crédit [note 9]	165 502	263 750
Obligations locatives [note 13]	60 284	83 976
Apports reportés [note 7]	355 022 890	349 351 961
	<b>356 422 769</b>	<b>350 965 211</b>

Engagement et passifs éventuels [note 12]  
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom des fiduciaires:



John Beaucage  
Président



Maurice Biron, CPA, CGA  
Président du Comité

# ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre		
Revenus	2017 (\$)	2016 (\$)
Constatation des apports reportés aux activités de l'exercice courant	4 983 094	5 498 409
<b>Total des revenus</b>	<b>4 983 094</b>	<b>5 498 409</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration [notes 5, 8 et 14]	3 803 778	3 787 539
Frais de développement du potentiel [note 11]	1 277 564	1 482 172
Garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement) [note 9]	(98 248)	228 698
<b>Total des charges</b>	<b>4 983 094</b>	<b>5 498 409</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

Se reporter aux notes différentes aux états financiers.

# ÉTAT DES CHANGEMENTS DES APPORTS REPORTÉS

Exercice terminé le 31 décembre		
	2017 (\$)	2016 (\$)
<b>Apports reportés, début de l'exercice</b>	<b>349 351 961</b>	<b>343 794 166</b>
Revenus de placements	10 654 023	11 056 204
Montant imputé aux revenus pour contrebalancer les charges	(4 983 094)	(5 498 409)
<b>Apports reportés, fin de l'exercice</b>	<b>355 022 890</b>	<b>349 351 961</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORIE

Exercice terminé le 31 décembre		
Activités d'exploitation	2017 (\$)	2016 (\$)
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	—	—
Ajout (déduction) d'éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	43 266	20 906
Passif lié à la garantie d'amélioration des modalités de crédit (recouvrement)	(98 248)	228 698
Variation nette des soldes de roulement hors caisse [note 10]	14 552	(1 212 114)
Augmentation nette des apports reportés	5 670 929	5 557 795
Amortissement des primes et escomptes hors caisse	1 387 554	1 278 269
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>7 018 053</b>	<b>5 873 554</b>
<b>Activités d'immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations	(3 412)	(59 269)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'immobilisations	(3 412)	(59 269)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat de placements à long terme	(22 858,277)	(38 133 383)
Produits de la vente de placements à long terme	33 310 000	33 077 000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (ou affectés à celles-ci)</b>	<b>(10 451 723)</b>	<b>(5 056 383)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de principal au titre des obligations locatives	(23 692)	(6811)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(23 692)</b>	<b>(6811)</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie pendant l'exercice</b>	<b>17 442 672</b>	<b>751 091</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	8 853 806	8 102 715
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice</b>	<b>26 269 478</b>	<b>8 853 806</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# NOTES AUX ÉTATS FINANCIER

## 1. Nature des activités

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations (le « Fonds ») a été établi le 31 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie dans la province de l'Ontario. Il a pour objet de faciliter le financement et la disponibilité des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations. Il aide également à développer le potentiel des collectivités des Premières Nations à devenir autonomes en produisant et en maintenant des logements du marché, contribuant ainsi au bien-être social et à l'amélioration du cadre de vie des collectivités des Premières Nations et de leurs résidents. L'un des objectifs fondamentaux est d'établir un système qui donne aux résidents des Premières Nations, dans leurs collectivités, les mêmes possibilités et responsabilités en matière de logement que le reste de la population canadienne. Le Fonds est sans but lucratif. La bénéficiaire du Fonds est Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

L'énoncé de vision du Fonds est le suivant : « Toutes les familles des Premières Nations ont la possibilité d'acquérir un logement sur leur propre territoire au sein d'une communauté dynamique ».

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu les conventions suivantes avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) :

- Une convention de financement, qui établit les modalités de transfert et d'utilisation d'un apport de 300 millions de dollars au Fonds provenant du bailleur (la SCHL), au nom du gouvernement du Canada. Cette convention prévoit des directives supplémentaires sur les activités sans but lucratif du Fonds, des obligations d'information, l'utilisation autorisée du financement et les fonctions des fiduciaires.
- Une convention de gestion, qui établit les modalités de gestion des activités quotidiennes du Fonds par le gestionnaire (la SCHL), au nom du Fonds. La durée initiale de la convention de gestion était de cinq ans. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue d'assurer certains services de gestion au Fonds.

## 2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément au Manuel de comptabilité pour le secteur public (SP), ce qui comprend la mise en œuvre des normes pour les organismes sans but lucratif du secteur public, dont les chapitres SP 4200 à SP 4270, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Les principales méthodes comptables utilisées pour préparer les présents états financiers sont conformes aux PCGR du Canada à tous les égards importants et sont résumées ci-dessous :

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et les passifs financiers sont constatés lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et sont d'abord évalués à leur juste valeur rajustée aux coûts de transaction. Les instruments financiers sont ensuite évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des intérêts courus à recevoir et des placements à long terme. Les passifs financiers comprennent les créditeurs et les charges à payer, ainsi que les obligations locatives.

### TRÉSORIES ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme très liquides dont la durée initiale à l'échéance est d'au plus 98 jours et qui sont facilement convertibles en un montant connu.

Les équivalents de trésorerie doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Si un émetteur n'a pas de cote à long terme, il faut utiliser une cote à court terme pour les placements ayant une échéance inférieure à un an. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des équivalents de trésorerie est présentée à la note 3.

Cote minimale – Durée inférieure à 365 jours			
Placement	Moody's	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	P-1 (A) / A3	A-1 (faible) / A-	R-1 (faible) / A (faible)
Autres placements	P-1 / Aa3	A-1 / AA-	R-1 (moyen) / AA (faible)

### PLACEMENT À LONG TERME

Les placements à long terme sont achetés avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. La date de la transaction est utilisée pour comptabiliser l'achat et la vente des placements à long terme. Les primes et escomptes sont amortis et imputés aux résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du placement. Les gains et pertes sur cession et les pertes de valeur sont imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

Les placements à long terme doivent être cotés par au moins deux agences, comme l'indique le tableau ci-dessous. Lorsque les agences n'ont pas la même opinion, la cote la plus basse disponible sert à déterminer l'admissibilité d'un instrument aux fins d'investissement. La juste valeur des placements à long terme est présentée à la note 4.

Cote minimale – Durée supérieure à un an			
Placements	Moody's	S&P	DBRS
Gouvernements canadiens et leurs mandataires	A3	A-	A (faible)
Autres placements	Aa3	AA-	AA (faible)

## IMMBOLISATIONS

Les immobilisations comprennent le mobilier de bureau, le matériel et les améliorations locatives apportées aux locaux du Fonds. Elles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode d'amortissement dégressif au taux de 20 % sur leur durée utile estimative. L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode linéaire pendant la durée du contrat de location.

Le mobilier de bureau et le matériel comprennent aussi le matériel informatique découlant de contrats de location-acquisition. Dans le cas des immobilisations rattachées à des contrats de location-acquisition, la durée de vie utile prévue est déterminée en fonction d'actifs détenus comparables ou calculée selon la durée du contrat de location, si celle-ci est plus courte.

## CONSTRATS DES REVENUS

Le Fonds utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. L'apport initial et le revenu de placements subséquent sont reportés et imputés aux résultats pendant la période au cours de laquelle les charges connexes sont constatées.

## CONSTRATS DE LOCATION

Le Fonds classe les contrats de location comme faisant partie de l'exploitation ou des immobilisations en fonction de la nature de l'opération à l'entrée en vigueur du contrat de location.

Un contrat de location-exploitation est un contrat dans lequel une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété reste à la charge du bailleur. Les paiements dus en vertu d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés comme une charge selon la méthode linéaire pendant la durée du contrat de location. Les coûts connexes, comme les frais d'entretien et d'assurance, sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

Les contrats de location dans lesquels la plupart des risques et des avantages inhérents à la propriété sont transférés au preneur sont considérés comme étant des contrats de location-acquisition. Les immobilisations qui satisfont aux critères en matière de contrat de location-acquisition sont portées à l'actif au moindre de la valeur actuelle des paiements de location connexes, plus les paiements accessoires ou la juste valeur de l'actif loué au début du contrat de location. Les paiements de location minimaux sont répartis entre les charges financières et le passif. La charge financière est constatée dans les résultats des frais d'administration et est attribuée pour chaque période durant la durée du contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

## IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Le Fonds est une entité qui, en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), n'est pas assujettie aux impôts sur son bénéfice.

## INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs inscrits et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les produits et les charges comptabilisés pendant la période considérée. Les éléments qui exigent le recours à des estimations significatives comprennent l'obligation au titre de la garantie d'amélioration des modalités de crédit, de même que les engagements et le passif éventuel.

Les estimations se fondent sur la meilleure information disponible au moment de préparer les états financiers et sont révisées tous les ans à la lumière des nouveaux renseignements disponibles. Ces états financiers comportent une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels peuvent différer des estimations établies.

## 3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau qui suit présente la composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

	2017 (\$)	2016 (\$)
Trésorerie	470 427	545 002
Acceptations bancaires	25 826 051	8 308 804
	26 296 478	8 853 806

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements du Fonds dans les acceptations bancaires s'établissait à 25 851 362 \$ (8 310 993 \$ en 2016). La juste valeur des acceptations bancaires du Fonds est déterminée au moyen des cours des bons sur des marchés actifs.

## 4. Placements à long terme

Le tableau qui suit présente l'échéance contractuelle et le rendement moyen des placements à long terme.

	Moins de 1 an (\$)	De 1 à 3 ans (\$)	De 3 à 5 ans (\$)	Plus de 5 ans (\$)	2017 (\$)	2016 (\$)
Obligations provinciales	33 150 673	72 383 736	41 201 460	137 140 553	283 876 422	296 048 006
Acceptations bancaires	5 001 890	—	—	—	5 001 890	—
Obligations souveraines	—	—	—	—	—	4 478 512
Obligations du gouvernement du Canada	—	—	25 935 222	14 005 451	39 940 673	40 131 744
<b>Total</b>	<b>38 152 563</b>	<b>72 383 736</b>	<b>67 136 682</b>	<b>151 146 004</b>	<b>328 818 985</b>	<b>340 658 262</b>
<b>Rendement</b>	<b>3,65%</b>	<b>3,62%</b>	<b>2,74%</b>	<b>2,69%</b>	<b>3,02%</b>	<b>3,18%</b>

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des placements à long terme du Fonds s'établissait à 335 184 872 \$ (354 510 950 \$ en 2016). La juste valeur des placements à long terme du Fonds est déterminée au moyen des cours des placements sur des marchés actifs.

## 5. Immobilisations

Le tableau qui suit présente la composition des immobilisations.

	2017 (\$)	2015 (\$)
Mobilier et matériel	329 042	325 630
Moins l'amortissement cumulé	188 295	145 029
Valeur comptable nette	140 747	180 601

L'amortissement s'est élevé à 43 266 \$ (20 906 \$ en 2016) et est inclus dans les frais d'administration portés à l'état des résultats. Les améliorations locatives ont été entièrement amorties et, par conséquent, aucun amortissement n'a été comptabilisé durant l'exercice.

## 6. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau qui suit présente la composition des crédoiteurs et des charges à payer.

	2017 (\$)	2016 (\$)
SCHL	253 480	242 481
Autres crédoiteurs et charges à payer	920 613	1 023 043
	1 174 093	1 265 524

## 7. Gestion du capital

Le Fonds inclut les apports reportés dans la définition du capital. Le 31 décembre 2017, les apports reportés s'élevaient à 355 022 890 \$ (349 351 961 \$ en 2016). Ces apports ont été principalement investis dans des placements à long terme, le solde étant détenu dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie afin de répondre aux besoins d'exploitation à court terme.

Les objectifs du Fonds en matière de gestion du capital sont de réduire au minimum la volatilité du revenu de placements et des flux de trésorerie prévus, afin d'obtenir des rendements suffisants pour que le Fonds puisse atteindre ses objectifs, maintenir suffisamment de liquidités pour répondre au fur et à mesure à ses besoins d'exploitation, et préserver le capital.

L'apport reporté comprend l'apport initial de 300 millions de dollars du bailleur du Fonds et tout revenu de placements, déduction faite des charges engagées par le Fonds. Aux termes de l'acte de fiducie, les revenus, gains et augmentations, déduction faite des charges, doivent être ajoutés à cet apport initial et affectés exclusivement à l'atteinte des objectifs du Fonds. L'acte de fiducie stipule également que les obligations éventuelles et réelles du Fonds, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, ne doivent pas dépasser la valeur nette du Fonds, qui correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Celui-ci se conforme à ces modalités établies dans l'acte de fiducie.

Aucune modification n'a été apportée aux objectifs, aux lignes de conduite ou aux processus applicables pendant l'exercice clos le 31 décembre 2017.

## 8. Frais d'administration

Le tableau qui suit présente la composition des frais d'administration.

	2017 (\$)	2016 (\$)
Services techniques et professionnels [a]	<b>2 584 656</b>	2 544 543
Déplacements	<b>281 790</b>	251 257
Gouvernance fiduciaire [b]	<b>304 113</b>	286 985
Locaux administratifs [c]	<b>180 476</b>	177 347
Informatique et télécommunications	<b>161 276</b>	170 715
Autres [d]	<b>291 467</b>	356 692
	<b>3 803 778</b>	3 787 539

- [a] Les services techniques et professionnels comprennent les charges de personnel (salaires et avantages sociaux), les frais des gestionnaires de placements, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais bancaires, les frais du dépositaire, les primes d'assurance, les honoraires de services-conseils et les frais d'autres services divers.
- [b] La gouvernance fiduciaire comprend les honoraires et les frais de déplacement pour un nombre maximal de neuf fiduciaires.
- [c] Les locaux administratifs comprennent les contrats de location des locaux administratifs et les services publics.
- [d] Les autres dépenses comprennent principalement les frais de marketing et de promotion, l'amortissement du mobilier et du matériel, les fournitures de bureau, les frais de poste et de messagerie, et l'expansion du Fonds.

Les divers honoraires de gestion et menues dépenses liés à la SCHL, comme le mentionne la note 14, sont imputés essentiellement aux postes « Services techniques et professionnels » dans le tableau ci-dessus.

## 9. Mécanisme d'amélioration des modalités de crédit et passif lié à la garantie

Grâce à son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, le Fonds donne aux prêteurs et assureurs tiers l'assurance que si une Première Nation admissible omet de remplir son obligation de rembourser un prêt en défaut de paiement, le prêt à l'habitation consenti dans les collectivités des Premières Nations admissibles sera remboursé jusqu'à concurrence de la limite prévue dans l'entente d'amélioration des modalités de crédit conclue. La couverture accumulée pour l'amélioration des modalités de crédit du Fonds ne peut pas dépasser la valeur nette du Fonds, laquelle correspond à la différence entre l'actif et le passif du Fonds. Tant que le Fonds exerce ses activités, l'apport reporté n'est pas considéré comme un passif.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait approuvé des octrois de garanties maximales de prêt à l'habitation d'une valeur de 943,1 millions de dollars (894,7 millions de dollars en 2016), fondées sur un nombre estimatif de 6 500 unités (6 050 en 2016), à des collectivités des Premières Nations.

Depuis ses débuts, le Fonds a fourni des garanties sur un total de 215 prêts (166 en 2016) pour 255 logements (199 en 2016), y compris des logements locatifs unifamiliaux et multifamiliaux, sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit, pour un montant maximal garanti de 4 252 202 \$ (3 216 405 \$ en 2016). La période d'amortissement des prêts varie de 6 à 25 ans. Les Premières Nations ont versé une indemnité au Fonds pour tout montant que le Fonds pourrait devoir payer au prêteur dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.

Au 31 décembre 2017, le montant maximal garanti en souffrance s'élevait à 3 982 761 \$ (3 016 620 \$ en 2016). On a estimé à 165 502 \$ (263 750 \$ en 2016) le passif du Fonds pour ce montant garanti. Le Fonds n'a jamais eu à payer de réclamations à des prêteurs jusqu'à maintenant. Au 31 décembre 2017, 15 prêts étaient en souffrance (6 prêts en 2016). Le montant total en souffrance est de 22 516 \$ (9 329 \$ en 2016), et le dépassement d'échéance s'échelonne de 15 à 120 jours (de 7 à 150 jours en 2016). Le calcul estimatif du passif en souffrance du Fonds est fondé sur une formule qui, pour chaque prêt en souffrance, tient compte du montant impayé, du nombre de jours depuis l'échéance et de la solidité financière de la Première Nation ayant garanti le prêt. La formule est révisée chaque année. L'historique des prêts en souffrance du Fonds au cours des trois dernières années, soit de 2015 à 2017, 2015 étant la première année où le Fonds a constaté des prêts en arriérés, indique que le nombre moyen de jours de retard a diminué de façon constante au cours de cette période. De ce fait, et puisque le Fonds n'a jamais, de son histoire, eu à payer de réclamations à des prêteurs dans le cadre du programme d'amélioration des modalités de crédit, la formule a été mise à jour pour tenir compte d'un risque réduit de paiement réel par le Fonds. Comme le passif calculé à la fin de 2016 s'établissait à 263 750 \$, ce qui est plus élevé que le passif estimatif de 165 502 \$ à la fin de 2017, l'écart de 98 248 \$ a été comptabilisé aux charges en 2017 (une charge de 228 698 \$ en 2016) dans l'état des résultats et l'on a comptabilisé une baisse correspondante du compte du passif à l'état de la situation financière de 2017. Cette charge et ce passif ont été inscrits pour la première fois en 2013. Le passif estimatif est inclus à la note 12 en tant que passif éventuel.

## 10. Variation nette des soldes du fonds de roulement hors caisse

	2017 (\$)	2016 (\$)
Baisse des intérêts courus à recevoir	105 118	264 138
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(1 518)	(2 921)
Diminution (augmentation) des débiteurs	(2 383)	(1 535)
Diminution des créditeurs et charges à payer	(91 431)	(1,477 638)
	(14 552)	(1 212 114)

## 11. Développement du potentiel

Le montant maximal disponible aux fins du développement du potentiel pendant un exercice ne doit pas dépasser 50 % du bénéfice net de l'exercice précédent. Pour déterminer le montant disponible à ces fins, le Fonds définit le bénéfice net comme étant le revenu de placements et les autres revenus, moins les charges engagées pendant l'exercice. Tout montant non dépensé à la fin d'un exercice peut être reporté aux exercices suivants.

Les variations du montant disponible aux fins du développement du potentiel sont les suivantes :

	2017 (\$)	2016 (\$)
Solde au début de l'exercice, avant toute affectation supplémentaire	4 402 530	4 363 628
Plus		
Affectations pendant l'exercice (50 % du bénéfice net de l'exercice précédent)	2 778 898	1 521 074
	7 181 428	5 884 702
Moins		
Montant engagé aux fins du développement du potentiel	1 277 564	1 482 172
Solde à la fin de l'exercice, avant toute affectation supplémentaire	5 903 864	4 402 530
Plus		
Affectations pour l'exercice suivant (50 % du bénéfice net de l'exercice en cours)	2 835 465	2 778 898
Solde disponible pour l'exercice suivant	8 739 329	7 181 428

## 12. Engagements et passif éventuel

### ENGAGEMENTS

Le Fonds loue des locaux à bureaux et du matériel informatique en vertu de contrats de location-exploitation à long terme venant à échéance le 31 juillet 2024. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des cinq prochains exercices sont les suivants (voir la note 13 pour les engagements en vertu de contrats de location de matériel informatique) :

	(\$)
2018	84 555
2019	101 407
2020	104 321
2021	108 400
2022	109 857
Total	508 540

En outre, le 1er juin 2016, le Fonds a conclu un contrat de trois ans avec une organisation de technologie de l'information (TI) pour la prestation de services de soutien informatique. Les paiements annuels minimaux futurs sur la durée restante du contrat s'établissent comme suit :

	(\$)
2018	53 681
2019	22 367
Total	76 048

Le 28 avril 2008, le Fonds a conclu une convention de gestion de cinq ans avec la SCHL. La convention a été prolongée jusqu'au 31 mars 2015 aux termes d'une entente. La convention de gestion n'a fait l'objet d'aucune prolongation supplémentaire. Néanmoins, la SCHL continue de fournir certains services de gestion au Fonds. En vertu de cette convention, le Fonds doit rembourser au gestionnaire tous les frais directs, indirects et généraux réels et raisonnables que celui-ci engage. Ces frais comprennent le coût des salaires et des avantages de certains employés du Fonds, les honoraires du gestionnaire des placements, les frais d'administration des ressources humaines et d'autres dépenses connexes engagées par la SCHL au nom du Fonds.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu des contrats avec des fournisseurs de services de développement du potentiel. Les travaux effectués par ces fournisseurs jusqu'au 31 décembre 2017, mais non encore payés par le Fonds, représentant un montant de 267 639 \$ (332 866 \$ en 2016), sont présentés à la note 6, au poste « Autres créditeurs et charges à payer ». L'engagement en instance aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2017 est d'environ 598 500 \$ (815 000 \$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu des contrats avec des experts-conseils pour des services professionnels pour le Fonds. Les travaux effectués par ces experts-conseils au 31 décembre 2017, mais non encore facturés au Fonds, représentant un montant de 58 114 \$ (46 324 \$ en 2016) sont inclus dans la note 6 sous « Autres créditeurs et charges à payer ». L'engagement en instance aux termes de ces contrats pour les travaux encore inachevés au 31 décembre 2017 est d'environ 184 000 \$ (24 000 \$ en 2016).

#### MÉCANISME D'AMÉLIORATION DES MODALITÉS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait fourni des garanties à des prêteurs tiers pour un total de 3 982 761 \$ (3 016 620 \$ en 2016) sous le régime de son mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. Voir la note 9 pour de plus amples renseignements.

#### IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE

Le Fonds a entrepris des discussions avec la Direction des décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de sa situation d'entité non imposable. À la fin des plus récentes discussions en 2009, la Direction des décisions de l'ARC n'était pas d'accord avec la position du Fonds, à savoir que ce dernier est une entité non imposable en vertu du paragraphe 149(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi »).

Le Fonds a produit des déclarations T3 de renseignements et de revenus des fiducies indiquant un revenu imposable nul pour les exercices 2008 à 2016. Les avis de cotisation de fiducie (« avis ») reçus de l'ARC indiquent que le revenu imposable et les impôts à payer étaient nuls pour chacun de ces neuf exercices. Les avis indiquent que l'ARC peut réévaluer une déclaration à tout moment dans les trois années suivant la date des avis si elle découvre une erreur durant l'examen ou l'audit de cette déclaration. La période de trois ans mentionnée sur les avis afférents aux exercices 2008 à 2013 est maintenant terminée. L'avis de 2014 portait la date du 19 août 2015, celui de 2015 portait la date du 17 novembre 2016, et celui de 2016 portait la date du 7 juin 2017.

Le Fonds entend prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir sa position auprès de l'ARC, notamment devant les tribunaux, le cas échéant, afin d'être exonéré de l'impôt prévu à la partie I de la Loi. S'il est déterminé en fin de compte que le Fonds est assujéti à l'impôt sur le revenu, les impôts exigibles depuis l'exercice 2014 du Fonds seraient d'environ 3 450 000 \$ (3 200 000 \$ en 2016).

### 13. Obligation locative

Le Fonds loue certains ordinateurs en vertu de contrats de location à long terme, qui ont été immobilisés. Il loue des imprimantes pour une durée de cinq ans, ce qui prendra fin le 7 août 2021. Le Fonds loue également des ordinateurs personnels pour trois ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 juillet 2019. Les paiements annuels minimaux exigibles en vertu de contrats de location au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

	(\$)
2018	27 834
2019	27 211
2020	9 343
2021	5 450
Total des paiements minimaux en vertu de contrats de location	65 838
Moins le montant représentant les intérêts	5 554
Valeur actuelle des paiements minimaux nets en vertu de contrats de location-acquisition	60 284

Le total des intérêts sur les contrats de location pour l'exercice a été de 4,142 \$ [1,705 \$ en 2016].

### 14. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté au gouvernement du Canada aux termes de la convention de financement, laquelle incluait l'apport initial de 300 millions de dollars versé en 2008 par la SCHL, bailleur du Fonds et mandataire du gouvernement du Canada. L'avoir net du Fonds est consolidé annuellement avec les résultats financiers du gouvernement du Canada dans les Comptes publics.

Le Fonds est apparenté au ministre responsable de la SCHL aux termes de la convention de gestion, laquelle devait être approuvée par le ministre aux termes de l'article 16.1 de l'acte de fiducie.

Le Fonds est également apparenté à la SCHL aux termes des conventions de financement et de gestion. Tous les paiements à la SCHL sont faits dans le cours normal des activités, évalués au montant d'échange et conformément aux dispositions des conventions de financement et de gestion.

En 2017, le Fonds a payé à la SCHL un montant de 929 470 \$ (881 485 \$ en 2016) au titre de divers honoraires de gestion pour 2017 et lui a remboursé d'autres dépenses connexes de l'ordre de 9 576 \$ (21 884 \$ en 2016). Au 31 décembre 2017, le Fonds devait à la SCHL un montant de 253 480 \$ (242 481 \$ en 2016).

## 15. Instruments financiers – risques et incertitudes

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché représente la possibilité que des variations des facteurs de marché sous-jacents, notamment les risques d'intérêt et de crédit, aient des incidences financières défavorables.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt se rapporte à l'incidence des variations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière du Fonds. Il découle des variations du calendrier et du montant des flux de trésorerie liés aux actifs et passifs financiers du Fonds.

Le risque de taux d'intérêt du Fonds est limité en raison de la stratégie de diversification appliquée, des placements maintenus jusqu'à leur échéance et de l'acquisition de valeurs à revenu fixe selon une approche échelonnée.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente la possibilité d'une perte si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il comprend le risque de défaut et englobe autant la probabilité de perte que l'ampleur probable de celle-ci, déduction faite des recouvrements et de la garantie, au fil du temps.

Le risque de crédit maximal du Fonds correspond à la juste valeur de ses placements et de ses divers débiteurs ainsi qu'à la garantie de prêts inhérente au mécanisme d'amélioration des modalités de crédit. La direction est d'avis que ces instruments financiers ne posent pas un risque de crédit important pour le Fonds. Le Fonds gère le risque de crédit lié aux placements en adoptant des lignes de conduite, qui comprennent des limites quant aux placements autorisés et le respect de cotes de crédit minimales. Ces cotes de crédit sont décrites à la note 2. Au 31 décembre 2017, tous les placements détenus par le Fonds avaient été émis par le gouvernement du Canada, par une province ou par une banque nationale.

Le risque de crédit du Fonds associé à la garantie de prêts sous le régime du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit est atténué par la réalisation d'examen annuels de la solidité financière des collectivités des Premières Nations et par une communication continue avec les dirigeants communautaires pour s'assurer que les collectivités des Premières Nations continuent de se conformer aux modalités des ententes conclues dans le cadre du mécanisme d'amélioration des modalités de crédit.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité représente la possibilité que par manque de trésorerie, le Fonds éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations liées à son passif financier.

Le Fonds a élaboré un processus de planification des flux de trésorerie pour s'assurer d'avoir des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie courants et prévus. Les sources de liquidité comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les revenus de placements et l'échéance des placements à long terme.

# RÉGIE

Le Fonds a été créé le 26 mars 2008 en vertu d'un acte de fiducie entre la SCHL et les fiduciaires. La régie, la gestion et le fonctionnement du Fonds sont conformes aux modalités prévues dans les documents d'habilitation du Fonds. Ces documents comprennent un acte de fiducie et une convention de financement avec la SCHL. Les documents ont été conçus pour protéger à la fois le financement fédéral du Fonds et les paramètres mis en place pour l'administration du financement à long terme. Le Fonds a reçu un apport ponctuel de 300 millions de dollars de la part du gouvernement du Canada. Les intérêts gagnés sur les placements de cet apport servent à acquitter les frais d'administration du Fonds et les coûts de son Programme de développement du potentiel. Le Fonds est autosuffisant grâce à l'investissement de l'apport en capital du gouvernement du Canada et au réinvestissement d'une partie de ses revenus.

Neuf fiduciaires venant des Premières Nations, du gouvernement du Canada et du secteur financier privé assurent la surveillance du Fonds. Le ministre responsable de la SCHL nomme six fiduciaires et le ministre d'AANC en nomme trois. À l'heure actuelle, tous les mandats des fiduciaires sont échus.

Les fiduciaires doivent veiller à ce que le Fonds atteigne ses objectifs et s'assurer de l'investissement prudent et de la protection de l'actif, de la responsabilité financière et de la présentation régulière de rapports sur les résultats. Afin d'aider les fiduciaires à s'acquitter de leurs responsabilités, cinq comités du Conseil ont été mis sur pied, soit le Comité d'audit, le Comité des placements, le Comité des ressources humaines, le Comité des opérations et le Comité de régie. Un mandat et des responsabilités ont été conférés à chacun de ces comités.

Les fiduciaires se réunissent en personne quatre fois par exercice pour passer en revue les activités courantes et une fois par exercice en vue de la planification stratégique. Ils tiennent également des téléconférences au besoin. Chaque année, leur rencontre en personne du mois d'août inclut la présence d'une ou plusieurs collectivités des Premières Nations, alors que les autres rencontres se déroulent dans les bureaux du Fonds à Ottawa.

Voici les renseignements sur les réunions des fiduciaires et des comités tenues en 2017 :

Réunions	Nombre de membres	Nombre de réunions prévues*	Nombre réel de réunions	Nombre moyen de jours par réunion
Fiduciaire	6	10	10	1,5
Comité d'audit	3	5	5	0,25
Comité des placements	2	4	5	0,25
Comité des ressources humaines	2	2	2	0,25
Comité des opérations	2	8	5	0,25
Comité de régie	2	8	6	0,25

\* Les réunions se font en personne ou par téléconférence.

Les charges réelles engagées pendant l'exercice au titre de la régie par les fiduciaires sont les suivantes:

Charges	2017 (\$)
Honoraires	118 125
Déplacements	148 274
Total	266 399

La SCHL est désignée comme administratrice du Fonds. La convention de gestion qui lie la SCHL au Fonds décrit les services que la première accepte de fournir pour gérer le second. Cette convention a expiré le 31 mars 2015. Même si aucune prolongation n'a été convenue, la SCHL continue d'offrir certains services de gestion au Fonds conformément aux modalités de la convention de gestion.

# CONSEILS DES FIDUCIAIRES

Tous les fiduciaires ont intégré le Conseil en mars 2008. Leurs biographies se trouvent sur le site Web du Fonds à: [www.flmpn.ca](http://www.flmpn.ca).

## JOHN BEAUCAGE

Président  
(Ontario) Première Nation Wasauksing

## RUTH WILLIAMS

Vice-présidente  
(Colombie-Britannique) Première Nation Shuswap

## MAURICE BIRON

(Ontario) Première Nation Garden River

## JIM PRODGER

(Nouvelle-Écosse)

## GAIL SHAWBONQUIT

(Ontario) Atikameksheng Anishnawbek

## ERIC MENICOCHÉ

(Territoires du Nord-Ouest) Première Nation Liidlii Kue



Fiduciaires, chef Dennis Meeches, Première Nation de Long Plain, Anita Munn et Darrell Manuliak – de la compagnie Mini Homes of Manitoba.

# MEMBRES DES COMITÉS

## COMITÉ D'AUDIT

Maurice Biron, Président  
Eric Menicoche  
Jim Prodger

## COMMITTÉ DES PLACEMENTS

John Beucage, Président  
Ruth Williams

## COMMITTÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Ruth Williams, Président  
Gail Shawbonquit

## COMMITTÉ DES OPÉRATIONS

John Beucage  
Ruth Williams

## COMMITTÉ DE RÉGIE

John Beucage  
Ruth Williams



Eric Menicoche, fiduciaire, Gail Shawbonquit, fiduciaire

## PERSONNEL DU FONDS

**Deborah Taylor**, directrice exécutive

**Earl Commanda**, directeur du programme

**George Jenkins**, directeur, administration du Fonds

**Ruth Deatcher**, coordonnatrice principale du développement des affaires et de la mise en œuvre de l'amélioration des modalités de crédit

**Jason Haskett**, agent de programme principal

**Nancy Pine**, agente de programme principale

**Lucille Michaud**, agente de programme principale

**Jan Edmison**, analyste des activités principale

**Carl Kanjilal**, analyste financier principal

**Mike Britton**, analyste financier principal

**Tae Kim**, analyste financier principal

**Almaz Kifleyesus**, analyst

**Tracy Tarnowski**, conseillère sur les procédés administratifs

**Gale Foster**, administratrice

**Crystal Garrow**, administratrice adjointe

## AU 31 DÉCEMBRE, 2017



**Earl Commanda**  
directeur du  
programme



**Ruth Deatcher**  
coordonnatrice principale  
du développement des  
affaires et de la mise en  
œuvre de l'amélioration  
des modalités de crédit



**Lucille Michaud**  
agente de programme  
principale



**Jason Haskett**  
agent de programme  
principal

## NOS PARTENAIRES PRÊTEURS



Williams Lake & District  
Credit Union

En 2017, le Fonds a annoncé qu'il accueillait un nouveau partenaire prêteur, la Williams Lake and District Credit Union, ce qui porte à 17 le nombre total de partenaires prêteurs.

*“Notre engagement à aider nos membres à réaliser leurs rêves est au cœur de notre coopérative de crédit. Notre partenariat avec le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations nous permet d'avoir un impact significatif auprès des membres autochtones qui rêvent d'acheter, de bâtir ou de rénover une maison dans une réserve. ”*

—Nolan Hill, directeur, Prêts, vente au détail et commerce

La Williams Lake and District Credit Union est au service de ses membres depuis 1952. Ses succursales de Williams Lake, 100 Mile House et Bella Coola offrent des services financiers à une population diversifiée répartie sur un vaste territoire.

La Williams Lake and District Credit Union gère fièrement un actif de plus de 240 millions de dollars et emploie 75 personnes dévouées.

Ayant à cœur de faire une différence, la coopérative de crédit soutient ses communautés par du financement, l'expertise des employés ainsi que l'énergie et l'engagement du personnel bénévole.

## Prêteurs nationaux

---



## Saskatchewan

---



## Ontario/Québec

---



## Colombie-Britannique

---



Williams Lake & District  
Credit Union



# COMMENT FONCTIONNE LE FONDS

Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est une fiducie indépendante, autonome et sans but lucratif poursuivant les deux objectifs suivants :

1. Faciliter le financement de logements du marché par le secteur privé pour les Premières Nations tout en contribuant à l'accès à des logements du marché dans les collectivités des Premières Nations.
2. Développer le potentiel des Premières Nations qui désirent offrir des logements du marché ou accroître l'offre de tels logements.

Le Fonds s'appuie sur les réussites de collectivités innovatrices. Il s'agit d'un programme strictement facultatif. Il ne remplace aucun programme existant. Le Fonds fonctionne plutôt en tandem avec les programmes en vigueur afin d'accroître le nombre de logements du marché dans les réserves.

## QU'ENTEND-ON PAR «LOGEMENTS DU MARCHÉ»?

Il s'agit d'une notion large englobant la propriété privée, la location et la location avec option d'achat. En clair, cela signifie que les propriétaires ou les occupants paient soit un loyer, soit des mensualités sur un prêt. Non seulement ce type de logement constitue pour les Premières Nations un outil puissant d'investissement dans leur collectivité, mais il offre aussi aux familles la possibilité d'investir dans leur avenir en constituant leur propre avoir foncier. De plus, il contribue à la pérennité des programmes existants en fournissant une autre option de logement ainsi qu'en affectant le financement là où les besoins sont les plus pressants.

## COMMENT LE FONDS Y PARVIENT-IL?

Le Fonds détermine l'admissibilité d'une Première Nation et offre aux prêteurs agréés un appui financier partiel pour la garantie relative aux prêts à l'habitation fournie aux institutions financières par la Première Nation. Celle-ci peut alors utiliser ce filet pour négocier des arrangements avec un ou des prêteurs agréés afin que ses membres puissent s'adresser directement à un ou plusieurs prêteurs pour obtenir du financement. Ce financement contribuera à la construction, à l'achat ou à la rénovation de logements dans une réserve ou sur des terres visées par un règlement, selon le cas, à des fins de propriété ou de location. En raison du principe de propriété collective des terres, la Première Nation doit garantir les prêts à l'habitation accordés à ses membres.

Si un emprunteur manque à ses obligations à l'endroit d'un prêt admissible, le prêteur cherchera à obtenir une indemnité auprès de la Première Nation. Si celle-ci n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à titre de garante du prêt, le prêteur pourra alors faire appel au Fonds pour obtenir une indemnité jusqu'à concurrence du montant accumulé par le prêteur au titre de l'amélioration des modalités de crédit, que l'institution a accumulé relativement aux prêts consentis dans la collectivité. Le Fonds n'accorde toutefois pas de prêts.

## Le Fonds:

### APPUÏE LES ENTENTES CONCLUES ENTRE LES PREMIÈRES NATIONS ET LES PRÊTEURS

Le Fonds a créé une autre forme de garantie pour les institutions financières qui consentent des prêts à l'habitation à des personnes vivant dans des réserves ou sur des terres visées par un règlement, ce qui attirera des prêteurs vers ces collectivités et donnera aux Premières Nations des moyens de négocier des taux d'intérêt plus bas, des ententes de partage des risques, des droits d'accès réduits aux programmes et des ententes administratives. Ainsi, les membres vivant dans les réserves auront les mêmes options et occasions en matière de logement que les personnes habitant dans les collectivités non autochtones du pays.

### RESPECTE LE PRINCIPAL DE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE DES TERRES DANS LES RÉSERVES

Hors réserves, les institutions consentent des prêts à l'habitation en prenant les terrains en garantie. Dans les réserves, les terres sont détenues par la Couronne au bénéfice des membres des Premières Nations; leur propriété est donc souvent considérée comme collective. Comme les terres des réserves ne peuvent être prises en garantie par les prêteurs, il est difficile pour les membres des Premières Nations d'obtenir des prêts à l'habitation dans leurs collectivités. La mesure de protection fournie par le Fonds, conjointement avec les garanties offertes par les Premières Nations, fournit un filet de sécurité aux prêteurs, tout en respectant le principe de propriété collective des terres des réserves.

### ACCROÎT LE POTENTIEL DES PREMIÈRES NATIONS

Le Fonds a établi un Programme de développement du potentiel qui procure du financement aux collectivités des Premières Nations qui respectent la totalité ou la quasi-totalité des critères du Fonds relatifs à l'amélioration des modalités de crédit, mais qui ont certains points à renforcer ou à améliorer. Le financement du développement du potentiel permet d'offrir de la formation, des conseils et un encadrement axés sur l'amélioration de la capacité de production de logements du marché pour les Premières Nations admissibles et leurs membres.

### CRITÈRES D'ACCÈS

Fondés sur des principes plutôt que sur des règles, les critères d'accès sont divisés en trois piliers :

- La gestion financière;
- La bonne régie;
- L'engagement de la communauté (et preuve qu'il y a une demande à l'endroit des logements du marché).

Il revient à la Première Nation de prouver au mieux de sa capacité comment elle satisfait aux principes de chacun des piliers.

# GLOSSAIRE

## Avantage incitatif relatif à un bail

La négociation de contrats de location inclut parfois des avantages incitatifs offerts par le locateur afin d'encourager le locataire à signer. Ces avantages incitatifs peuvent comprendre des paiements initiaux au comptant versés au locataire, une période de loyer gratuite ou une contribution à certains coûts assumés par le locataire, comme les améliorations locatives et l'aménagement des locaux.

## Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers générant des paiements fixes ou déterminables et venant à échéance à une date précise que la direction a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

## Comptabilité à la date de règlement

Aux termes de la comptabilité à la date de règlement, un actif, comme un placement, est inscrit dans les registres comptables de l'entité le jour où celle-ci en prend possession. Cela signifie que l'opération a été menée à terme, à la satisfaction des deux parties.

## Méthode du taux d'intérêt effectif

Selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les primes et escomptes sur obligations sont inscrits initialement au bilan puis imputés aux intérêts créditeurs sur la durée du placement.

## Méthode du report

Selon la méthode du report pour comptabiliser les apports, les apports affectés qui sont liés aux charges des périodes futures sont reportés et imputés aux revenus pendant la période où les charges connexes sont engagées.

## Juste valeur

La juste valeur correspond au montant de la contrepartie qui serait convenue lors d'une opération sans lien de dépendance entre deux parties consentantes, dans des conditions normales.

# LISTE D'ACRONYMES

**FLMPN (le « Fonds »)** – Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations

**CNDEA** – Conseil national de développement économique des Autochtones

**CGFPN** – Conseil de gestion financière des Premières Nations

**AFOA** – Association des agents financiers autochtones

**AANC** – Affaires autochtones et du Nord Canada

**SCHL** – Société canadienne d'hypothèques et de logement

**APN** – Assemblée des Premières Nations

**GSTC** – Groupe des services techniques et consultatifs

**NATOA** – National Aboriginal Trust Officers Association

**CAADA** – Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones

**OFNTSC** – Ontario First Nations Technical Services Corporation

**OALA** – Ontario Aboriginal Lands Association

**OFNEDA** – Ontario First Nations Economic Developers Association

**COO** – Chiefs of Ontario



## COORDONNÉES

Fonds pour les logements du marché  
destinés aux Premières Nations

1420 Place Blair, Suite 510  
Ottawa, Ontario  
K1J 9L8

Réception ou numéro principal

1-866-582-2808 or 613-740-1592

Télécopieur

613-740-9932

Demandes de renseignements généraux

[info@flmpn.ca](mailto:info@flmpn.ca)

Site Web

[www.flmpn.ca](http://www.flmpn.ca)

